Au fil des semaines…

Parachat Hachavoua

Rav Binyamin Beressi

Collel Ramot

Jerusalem, Hechvan 5776

Déjà parus aux éditions "Collel Ramot" :

Le chemin de la foi
(Recueil sur la traversée de la mer des joncs et la Chira)

Pour une meilleure année
(Recueil sur Roch Hachana et Yom Kippour)

©

Tous droits de reproduction réservés
2015

בסיוע עמותת "כולל רמות לבי בתורתך"
רחוב גריברג 7/8
רמות ג' ירושלים

Association Collel Ramot
(chez Mr Zeitoun)
186 bld Bineau
92200 Neuilly sur Seine

collelramot@gmail.com

Pour la guérison complète de

Mr Chmouel Claude Haïm

Ben Mouni Mammane הי''ו

לרפואה שלמה בתוך שאר חולי ישראל אמן

Pour la guérison complète de

Mr Moché ben Miryam Souied הי''ו

לרפואה שלמה בתוך שאר חולי ישראל אמן

לע''נ

Pour l'élévation de l'âme de

Mme Gracia Bat Rahma ע''ה

Décédée le 18 Nissan 5773

שקר החן והבל היופי אשה יראת ה' היא תתהלל
תנו לה מפרי ידיה ויהללוה בשערים מעשיה
ת.נ.צ.ב.ה

לע''נ
ר' דוד בן לונה ברסי ז''ל
נלב''ע ד' חשון תשמ''ו
ומרת רנה רג'ינה מלכה בת לונטה ע''ה
נלב''ע כג' סיון תשס''ב
ת.נ.צ.ב.ה

לע''נ
יוסף כליפא בן זוהרה אלעזרא ז''ל
נלב''ע טו' אייר תשנ''ז
ומרת עזיזה בת רחמה ע''ה
נלב''ע ג' שבט תשס''ח
ת.נ.צ.ב.ה

לע''נ
אברהם אלברט בן גזלה חדד ז''ל
ומרת חיה גזלה בת דיה ע''ה
ת.נ.צ.ב.ה

Introduction

Grande est ma reconnaissance envers Hachem qui m'a permis, au fil des semaines de l'année 5775, de rédiger et de faire parvenir, par Mail, ces commentaires sur la Paracha, à tous les amis et donateurs du "Collel de Ramot".

Ce livre est le recueil des Divré Torah hebdomadaires et de remarques sur les fêtes juives dans lesquels j'ai essayé de rapporter des enseignements choisis de nos grands maîtres et particulièrement, ceux de mon vénéré maître Rav Koppelman zatsal, Roch Yéchiva de Lucerne, rappelé à la Yéchiva céleste voilà quatre ans (à l'âge de 106 ans)!

Mon souhait le plus cher est qu'il vous permette, lors de vos échanges à table, le Chabbat, d'approfondir les enseignements de notre sainte Torah, et de mesurer le grand privilège que nous a accordé Hakadoch Baroukh Hou en nous choisissant parmi tous les peuples pour nous la confier.

En ces temps difficiles pour le "Am Israël" dans le monde et particulièrement en Eretz Israël, prions ensemble pour la Guéoula Chéléma par la venue du Machiah Tsidkénou. Amen!

Rav Binyamin Beressi
Roch Collel Ramot

Au fil des semaines…

Tables des matières

Livre de Beréchit :

Beréchit……..11

Noah……...15

Lekh-Lékha……18

Vayéra ……..….21

Hayé-Sarah……24

Toldot……....26

Vayétsé……..28

Vayichlah……...30

Vayéchev……...32

Miketz……36

Vayigach……39

Vayéhi……41

Livre de Chémot :

Chémot……...44

Vaéra……..46

Au fil des semaines…

Bo……...48

Béchalah……51

Yitro……...54

Michpatim……..57

Térouma……59

Tétsavé……...61

Ki Tissa……..64

Vayakél……..67

Pékoudé……..69

Livre de Vayikra :

Vayikra……..71

Tsav……73

Chémini……..75

Tazria-Métsora……...78

Aharé-mot, Kédochim……...80

Emor……..82

Béhar……..84

Béhoukotaï…….86

Livre de Bamidbar :

Bamidbar……...…….88

Nasso……..90

Béhaalotékha……..92

Chélah Lékha…….95

Korah…….98

Houkat…… 101

Balak……103

Pinhas……...105

Matot-Massé……107

Livre de Dévarim :

Dévarim……...110

Vaéthanan……112

Ekev…….114

Rééh…….116

Choftim……118

Au fil des semaines…

Ki-tétsé…….121

Ki-Tavo……124

Nitsavim……...127

Vayélékh……..129

Haazinou……..131

Vézot-Habérakha…….134

Les fêtes :

Roch Hachana……..……136

Yom Kippour……...139

Souccot……141

Hanouka……...144

Pourim……..146

Péssah……..149

Chévii Chel Péssah……..151

Chavouot……..153

Parachat Beréchit

Une lecture rapide laisserait croire que le Pentateuque décrit ici la genèse de la création jusqu'au premier homme, pour nous raconter, par la suite, les péripéties de quelques générations suivantes, le temps d'un peuplement conséquent sur la terre. Après quoi D… aurait proposé Sa Loi, que seul le peuple juif accepta. C'est malheureusement une erreur répandue, parce qu'en fait la Torah est antérieure à la Création, et qu'elle en est à la fois le Plan et le Programme jusqu'à la fin des temps !

Cette finalité de la Création nous est d'ailleurs révélée dès le premier verset : *« Beréchit bara Elokim »* peut se lire «Be-Réchit », Bé = **pour**, Réchit = **premier**. Rachi nous rapporte le Midrach : pour la Torah qui est appelée « réchit » (première) et pour Israël qui est aussi appelé « réchit » (premier). Le monde n'a donc été créé que pour la Torah et pour le peuple d'Israël qui en héritera et qui La réalisera dans les mitsvots.

*« Le soir se fit, puis le matin; ce fut **le** sixième jour (Yom Hachichi) »* (Beréchit 1,31), pour tous les autres jours de la création, il est dit simplement : jour un, puis deuxième, troisième, etc… Pourquoi cette lettre hé (**le**) au sixième jour ? Rech Lakich (Chabbat 88a) répond que D… a mis une condition à la création des cieux et de la terre, « sinon Je vous ramènerai au Tohou va Bohou ». La condition était l'acceptation par Israël de la Torah **le** sixième jour du mois de Sivan, le jour du don de la Torah.

Cette condition reste permanente et le monde ne saurait exister sans l'étude de la Torah. Certes les mitsvots sont les moyens de la mettre en pratique, cependant la Michna (Péa 1,1) nous rappelle que l'Etude, qui est aussi une mitsva, équivaut, à elle seule, toutes les mitsvots réunies. Et le Rav 'Haïm de Vollozine écrit dans son Néféch Ha'haïm que si l'Etude de la Torah se trouvait interrompue un seul instant, aussi court soit-il, tous les mondes matériels et spirituels seraient réduits à néant. *« Sans Mon alliance (l'Etude de la Torah) jour et nuit, Je n'aurai pas fixé les lois des cieux et de la terre »* (Yérmiyahou 33,25).

Cette permanence est le grand privilège du peuple juif, un immense mérite mais aussi une lourde responsabilité. « Le sommeil des Tsadikim (des justes) est nocif pour eux-mêmes et pour le monde entier » (Sanhédrin 71b), tant leur éveil est bénéfique pour eux comme pour tout l'univers.

La récompense en « capital » de l'Etude est en principe réservée pour le monde futur et l'homme ne « mange » (ne profite), dans ce monde ci, que de ses « fruits » (les intérêts) (Michna Péa 1,1). Mais ceci est à l'échelon individuel, parce que collectivement les conséquences se répandent largement, puisque le développement du monde entier, ses progrès, et son harmonie, l'abondance de ses richesses, sont directement fonction de la quantité et de la qualité de l'Etude de la Torah dans le monde.

Une histoire particulière est rapportée dans le Talmud : César décréta un impôt sur la ville de Tibériade - le prix de sa

couronne. Les habitants vinrent exiger de Rébbi (Rabbi Yéhouda Hanassi) une participation financière des Rabbins que Rébbi refusa catégoriquement. Devant ce refus les habitants de Tibériade menacèrent de quitter la ville, et la moitié s'en alla. César réduisit alors son impôt de moitié. Mais la deuxième moitié des habitants quitta à son tour la ville, à l'exception d'un laveur. Curieusement, César renonça à ses premières demandes pour n'exiger qu'une participation symbolique, limitée … à un seul habitant. Le laveur se sentit concerné et quitta la ville ; il ne resta plus que les Rabbins et leurs étudiants. César décida finalement d'annuler cet impôt. Rébbi s'exclama « voyez combien la Torah protège ceux qui l'étudient ; les ignorants (àm haaretz) sont eux-mêmes responsables des malheurs qui les accablent » (Baba Batra 8a).

Précisons que l'ignorant n'est pas un Rashà, quelqu'un qui faute obligatoirement. Rabénou Yona dit qu'il peut être Tsadik (juste)… mais il ne peut être vertueux (hassid), statut plus élevé, conformément à la Michna (Avot 2, 5). Car s'il accomplit des mitsvots, malheureusement il n'étudie pas la Torah, et de ce fait, il risque de dévier, en toute bonne foi, et d'agir à contrario du projet divin, car la logique humaine n'est pas toujours celle de la Torah laquelle définit le mal dans la transgression et le bien dans la stricte observance.

Il convient que l'homme se dise « c'est pour moi que le monde a été créé et je me dois d'en prendre soin » (Sanhédrin 37a). Rabbi Yéhochoua ben Lévi (Taanit 3b) explique le verset : « car comme les quatre vents du ciel Je vous ai dispersé »

(Zékhariya 2,10). Ainsi D… dit aux Enfants d'Israël « de même que le monde ne peut exister sans les quatre vents, il ne peut exister sans le peuple juif » et Rachi d'expliquer « Je vous ai éparpillés comme les quatre vents afin que par votre étude vous mainteniez le Monde ».

On peut mieux comprendre maintenant cette singularité juive qu'est l'association Yissakhar-Zévouloun. Grand voyageur, sur mer la plus grande partie de l'année, Zévouloun assure sa part dans la Torah grâce à l'étude sur terre d'Yissakhar son frère dont il assure en retour le « salaire alimentaire ». Ce qui ne le dispense pas d'étudier par lui-même dès que disponible. Par son Etude, personnelle ou partagée, il va participer au renouvellement de la création et sera « partenaire » du Créateur dans Ses réalisations.

Parachat Noa'h

Aux versets 15 et 16 du chapitre 8 de la Genèse, il est écrit : D... parla à Noah en ces termes, *« sors de l'arche, toi et ta femme, et tes fils et leurs femmes avec toi. »*

Le Midrach rapporte que Noah s'était dit « je suis rentré dans l'arche par un commandement de D... je n'en sortirais que par un ordre de D. » Il était, pourtant, pressé de quitter l'arche, car pendant ces douze mois de déluge, Noah et ses fils n'ont pas connu de repos, jour et nuit, au service des animaux qu'il leur fallait nourrir. Noah fut même blessé par le lion un jour où il tardait à lui apporter son repas. Une fois le déluge terminé, il aurait dû vouloir se libérer rapidement de cette lourde tâche, mais curieusement, il attend, il attend la permission de D..., rentré sur ordre, il se doit de sortir sur ordre, et nous donne ici une leçon de Dérekh Eretz, de « savoir vivre ».

Même démarche, de « politesse » avec Hannania, Michaël et Azariya. Jetés dans la fournaise par Nabuchodonosor, le Midrach Tanhouma rapporte « nous avons été jetés ici par ordre du roi, nous attendrons un nouvel ordre du roi pour en sortir ». A chaque instant, dans cette fournaise, ils risquaient de bruler vifs, et aucun homme ne peut solliciter, prétendre, ni se fier au miracle. Mais ils étaient certains que le miracle se poursuivrait, car leur conduite était dictée par le « dérekh eretz » principe fondamental.

Egalement à la sortie d'Egypte, les enfants d'Israël ont attendu la permission du Pharaon, comme dit le verset (Chémot 13,17) *« lorsque Pharaon eut laissé partir le peuple »*. Bien que les égyptiens, ayant été frappés par toutes les plaies, n'étaient plus à craindre, et que les Bné Israël qui se trouvaient libres de leurs mouvements, auraient pu, à leur guise, décider de sortir, ils attendirent que le Pharaon les autorise à partir (Midrach).

Le Rav Haim Chmoulevitz zatsal, Roch Yéchiva de Mir, poursuit et explique la raison pour laquelle Moché Rabénou a d'abord refusé de se rendre en Egypte, pour libérer les enfants d'Israël. Par « dérekh eretz », par correction, vis à vis de son frère Aaron qu'il ne voulait pas vexer, bien que la demande émane de l'Eternel Soi-même. Car Aaron aurait pu être choisi, lui, pour libérer le peuple.

Noah a construit l'arche pendant 120 ans, dans le seul but de survivre au déluge, et cependant, lorsque la pluie commence à tomber, il ne se précipite pas pour se mettre à l'abri, il attend l'ordre de D. pour rentrer dans l'arche (Midrach Tanhouma).

Nos sages nous expliquent, à propos de Moché Rabénou, lequel a construit et érigé le Michkan (tabernacle) : « une fois terminé, s'il n'avait pas attendu l'ordre de D... pour y rentrer, le cadavre d'une bête morte aurait eu plus de valeur que lui ». Que lui, lui, Moché rabénou qui est venu pour nous sortir d'Egypte, lui par l'intermédiaire duquel tant de miracles sont survenus, lui qui est monté au ciel et qui nous a ramené la Torah, « un cadavre de bête morte lui aurait été préférée » (-

נבלה טובה ממנו -). C'est dire l'importance et la grandeur de toute conduite imprégnée de « Dérekh Eretz ».

Lékh-Lékha

Sur la Mila, il est écrit *: « Je placerai mon alliance » (Béréchit 17,2)*

Un pacte, une alliance, signifie, aux yeux de la Torah, un engagement entre deux parties lequel établit un lien fort qui comporte des devoirs et l'observance de certaines conditions. Si les obligations du peuple d'Israël dans cet acte sont évidentes, quel est par contre l'engagement du Saint béni soit-Il dans cette alliance. Quelle promesse a-t-elle été établie à cette occasion?

Rachi explique au sujet de ce verset *« Je placerai mon alliance…"* qu'il s'agit d'un pacte d'amour par lequel D… assure le don de la terre à sa descendance.

Une seconde interprétation est rapportée sur le verset : *« J'érigerai mon alliance entre Moi et toi et tes descendants qui te suivront à jamais, une alliance éternelle afin d'être ton D… » (idem17,7).* Rachi développe dans son commentaire: Quelle sera l'alliance? D'être ton D…

Le Sforno précise qu'il s'agit de : consacrer Mon Nom à votre intention de la même manière qu'Il se consacre à tous les êtres éternels comme l'indique le verset: *« Car toute chose que fera l'Eternel existera à jamais » (Kohélét 3,14).* Etant donné que le Saint béni soit-Il ne consacre pas Son Nom aux créatures qui en fin de compte disparaîtront, le verset nous précise, donc ici, que par la Brit Mila le peuple d'Israël devient éternel.

Il en résulte un engagement clair envers les descendants d'Avraham : ceux qui observent la Mitsva de Brit Mila ont droit à l'éternité grâce au Nom Divin déposé sur eux ! La peine de « Karét » (retranchement) mentionné dans le verset pour celui qui ne sera pas circoncis, n'est donc pas une punition, mais tout simplement la conséquence directe, en réaction. « Karét » ne signifie rien d'autre que retranchement, c'est à dire la perte du lien qui relie au Nom Divin !

En revanche, ceux qui accomplissent scrupuleusement la Mila, dans tous ses détails, méritent non seulement le pacte d'amour, la terre promise, mais surtout l'éternité.

Voilà qui nous fait voir, sous un jour nouveau, les paroles du Zohar (Vaèra 31a) qui rapporte que l'ange d'Ichmaël demanda, au Saint béni soit-il, durant quatre cent ans, le privilège d'avoir part au Nom Divin, au même titre qu'Itshak, du fait qu'Ichmaël, lui aussi, a accompli la Mila. Il lui fut répondu qu'il n'y avait pas droit car il n'observait pas tous les détails halachiques de la Mila : la coupure et la Pri'ah et son exécution le huitième jour de la naissance. L'attribut d'éternité ne pouvant être validé dans la réalisation d'une Mitsva imparfaite. Cependant il lui fut octroyé, du mérite de cet acte, d'occuper la terre d'Israël tant que celui-ci (descendants d'Avraham, d'Ytshak et de Yaacov) n'y sera pas. Dieu refusa donc que Son Nom soit posé sur sa descendance, mais lui accorda la deuxième partie de cette alliance : une part de la terre d'Israël.

Nous mentionnons lors des prières des fêtes quelques mots qui reflètent cette idée : « Tu nous as choisis parmi tous les peuples, Tu nous as aimés… et Tu nous as appelés par Ton Saint et Grand Nom…», car telle est la valeur principale du peuple d'Israël : cette promesse d'éternité qui est et sera son héritage à jamais.

Parachat Vayéra

La 'Akédat Itshak

Roch Hachana 5705 (1944), 1400 enfants sont enfermés, à Auschwitz, dans un des blocs du camp. Ce soir même ils seront tous assassinés. Les parents sont dans l'angoisse, en prières, dans l'espoir que leur descendance soit épargnée.

Un homme simple s'approche du Rav Tsvi Hirch Méyzlich pour lui demander : « Rébbi, mon fils fait partie de cette sélection. Il sera bientôt tué, et brulé, mais, j'ai la possibilité de le racheter, seulement... il sera alors remplacé par un autre enfant juif. Est-ce que j'ai le droit de le sauver de cette manière, d'après la Torah? » Le Rav tremble de tous ses membres et lui répond : « à l'époque du Temple, une telle question eut été présentée au grand tribunal, au Sanhédrin. Comment veux-tu que moi je te réponde, ici, à Auschwitz, dans de telles conditions, sans livres, sans autres Rabbanim ? Laisses-moi, je ne peux pas me prononcer. »

Le père insiste, en larmes, mais le Rav reste silencieux. Alors cet homme lui dit : « Rébbi, il n'y a pas d'autre Rav que vous et si vous ne pouvez pas répondre que c'est permis, si vous hésitez, cela veut dire pour moi que je n'ai pas le droit, d'après la Halakha, de le racheter. Si telle est la volonté de D... je l'accepte avec joie et avec amour ». Il se répéta ces paroles, plusieurs fois, en pleurant. Il ne racheta pas son fils. Durant toute la journée, il se dit qu'il devait être en joie puisqu'il avait

le mérite de sacrifier son fils pour D. et qu'il ne le sauvait pas parce que la Torah le lui interdisait. Comme Avraham Avinou, il avait à accomplir une « Akédat Ytshak », et comme lui, aussi, le jour même de Roch Hachana ! (d'après le témoignage du Rav, lui-même, dans sa responsa : « Mékadché Hachem »)

Avraham Avinou a rencontré dix épreuves à surmonter (Avot 5, 3). Rabbi Haïm de Vologine explique que notre père Avraham a peiné pour réussir. Mais ses efforts et ses succès lui ont permis d'atteindre de tels niveaux spirituels, qu'il lui a été donné, de transmettre à sa descendance, la possibilité d'y parvenir avec facilité. Il nous a, en quelque sorte ouvert la voie d'une seconde nature.

Combien de Bné Israël ont-ils sanctifié le Nom de D... par le don de leur vie, sans hésitation ? C'est parce qu'Avraham a préféré être jeté dans la fournaise de Our Kasdim, plutôt que d'abjurer sa foi. Ce vouloir vivre en Eretz Israel qui nous fait tout quitter, notre ville natale et toutes nos « habitudes », pour la Alia, c'est à l'instar d'Avraham qui quitta sa ville natale pour la terre d'Israël. La force de dire que tout ce que D. fait, c'est pour le bien « Gam zou létova », c'est aussi grâce à lui, qui, arrivé en « terre promise », trouve la famine et ne se révolte pas. Il ne proteste même pas mais accepte son sort et la décision d'Hachem.

Au fond, c'est une force quasiment surhumaine qui anime, dans certaines circonstances, le 'Am Israël. Elle est sa grandeur qui témoigne, à travers toutes les générations, de la

fidélité du peuple juif à son Créateur, de son attachement permanent, et de son abnégation pour la sanctification de Son Nom.

Parachat Hayé Sarah

Dans la Paracha, cette semaine, Abraham envoie, son serviteur Eliézer, à la recherche de la femme qu'il souhaite pour son fils Itshak. Eliézer lui-même a une fille qu'il aurait bien donné en mariage à Itshak, mais Abraham n'est pas de cet avis, Eliézer « est maudit (il descend de Canaan que Noah a maudit) … mon fils est béni » et il ne peut s'unir à un descendant de Canaan (voir Rachi Beréchit 24,39).

Pourtant, une fois Rivka retenue, le Midrach nous enseigne qu'Eliézer perdra, de façon définitive, son statut de « maudit », pour avoir servi son maitre dans la foi et la confiance. Le fait d'avoir mené, à terme, sa mission lui aura permis de s'élever à un nouveau degré.

Rav Koppelman zatzal, Roch Yéchiva de Lucerne, explique que les critères pour faire partie de la « maison » d'Abraham sont clairs : pratiquer le Hessed, la générosité, la bonté dans l'aide à autrui. Et seulement un Hessed totalement désintéressé et non pas celui qui vient apaiser la compassion suscitée par la situation de l'autre. C'est ainsi qu'Eliézer, va tester Rivka dans sa curieuse demande de lui apporter de l'eau. Homme fort, vaillant combattant, ne pouvait-il pas se servir lui-même? De son côté Rivka ne se sent pas, un seul instant exploitée par cet homme, qui est en capacité de se débrouiller sans aide. Elle se dévoue pour aller lui chercher à boire, de façon totalement désintéressée, dans le don de soi pour autrui.

La malédiction, qui pesait sur Eliézer, lui était héritée de son ancêtre Ham, le fils de Noah. Ham s'était mal conduit avec son père, dans un calcul égoïste d'héritage. Eliézer négligeant ses intérêts personnels, dans la recherche de la femme d'Itshak, sert son maitre dans l'abnégation de soi. Il atteint alors le dévouement, sans limites, qui caractérise la famille d'Abraham.

Nos sages expliquent qu'Eliézer fera allusion à sa propre fille dans le verset (Béréchit 24,39) : *« peut-être que cette femme ne me suivra pas? »*. Peut-être s'écrit « Oulaï » mais peut aussi se lire « Elaï » chez moi, et je me tournerai alors vers ma fille. Cette Dracha n'est pas faite plus haut dans le verset (24,5) quand Eliézer s'adresse à Abraham mais plutôt lorsqu'il raconte aux parents de Rivka son aventure. C'est qu'Eliézer ne se rendait pas lui-même compte de ses intentions et ce n'est qu'une fois Rivka, rencontrée, qu'il perçoit ses intentions intimes et se trouve libéré de sa malédiction. Mais il est trop tard, pour sa fille, Rivka est déjà dévolue à Itshak.

Parachat Toldot

« Les enfants grandirent, Essav devint, un « homme » (Ich) connaissant la chasse, « un homme » (Ich) des champs, et Yaakov, « homme » (Ich) intègre demeurant dans les tentes » (Béréchit 25,27).

Leur enfance est sous l'influence d'Abraham. Rachi rapporte le Midrach « tout le temps qu'ils étaient petits, ils n'étaient pas distincts dans leurs actions … à l'âge de treize ans, Yaakov se dirige vers la maison d'étude, Essav vers l'idolâtrie ».

Un autre Midrach (le Yalkout Chimeoni) précise que Essav fait alors partie des grands, il est comparable à Abraham, et à Itshak. Il est écrit : *« les enfants grandirent »,* le verset met à égalité Yaakov et Essav dans une même ascension spirituelle; ce n'est que par la suite qu'il démérite et perd son statut de grand pour celui de « petit ».

Il y a une dualité dans la personnalité de Essav qui nous interpelle. Il souhaite les bénédictions, au point de pleurer lorsque son frère les lui prend. Mais précédemment, dans une même journée, il a osé tout renier, il a multiplié les pêchés parmi les plus graves, le meurtre et l'adultère. Ce double aspect est souligné dans la répétition du mot « Ich » pour désigner Essav. Un homme qui est à cheval sur le monde dans haut et sur celui dans bas, un pied dans le bien, un pied dans le mal !

Bien que sa valeur morale soit potentiellement grande à la mesure de celle de nos ancêtres, il va, malheureusement,

détourner l’usage de ses forces spirituelles pour se conduire comme un « Rachà », un renégat, qui trompe les autres et les fait tomber dans ses pièges. Un homme « Ich » connaissant la chasse, c'est-à-dire, ici, l’usage de la tromperie intellectuelle. Son père lui fait confiance, mais c’est que Essav lui fait croire, que ses préoccupations sont hautement morales, et que sa volonté profonde est celle de l’observance religieuse la plus stricte.

Le Yalkout Chiméoni rajoute que Essav est devenu « petit » parce qu'il a dénigré le droit d'ainesse. Il n’a pas compris l’importance de cette « Békhora », et de sa sainteté. Il n’a vu que les devoirs qu’elle implique, les difficultés et la punition éventuelle (en cas de transgression), lesquels, en réalité, sont la preuve même de ses privilèges.

De même, Essav aura méprisé les grandes possibilités que son Créateur avait mises en lui. Il n’a pas su valoriser ses aptitudes personnelles. C'est pour cette raison, d'après le Midrach, que Essav reste entre deux et n'arrive pas à être un seul homme, un seul « Ich » sans retomber dans l'homme des champs, l'homme matériel, prisonnier de ses pulsions et de ses passions.

Parachat Vayétsé

« Rahel vit qu'elle ne donnait pas d'enfant à Yaacov » (...) et elle lui dit : «Donne-moi des enfants sinon j'en mourrai ! im aïn méta anokhi (אם אין מתה אנכי)». Yaakov, curieusement, se met en colère et lui répond *« Suis-je à la place de Dieu qui t'a refusé la fécondité? »* (Beréchit 30,1-2).

Le Midrach Rabba nous révèle que Dieu a réprimandé Yaakov « est-ce ainsi qu'on réconforte une épouse malheureuse…. le jour viendra où son fils Yossef donnera la même réponse *« suis-je à la place de D… ? »* (idem 50,19) à tes fils (ceux des autres femmes) qui se prosterneront devant lui.

Mais comment expliquer la réaction de Yaacov, quelle était sa véritable intention à travers ces paroles maladroites? La Guémara Kétouvot (62 b) nous enseigne que le fils de Rabbi Yéhouda Hanassi (Rébbi) partit 12 ans étudier. A son retour sa femme était devenue stérile. Rébbi se dit : que faire ? Si nous la répudions, les gens diront « la pauvre elle a attendu si longtemps pour rien ». Si je lui fais prendre une autre épouse, ils diront «L'une est sa femme, l'autre sa prostituée». Rébbi pria et sa belle-fille guérit. On peut s'étonner que Rébbi n'ait pas prié d'emblée pour la guérison de sa bru, mais seulement après un calcul.

En fait la Guémara nous enseigne ici que, pour que la prière soit exhaussée, il importe qu'elle vienne du fond du cœur, il fallait que Rébbi réalise qu'il n'y avait pas d'autre possibilité

que celle de l'intervention divine, que de D… et de Lui seul viendrait la délivrance.

Comme l'explique le Gaon de Vilna à propos du verset : *« méaïn yavo ézri » d'où viendra ma délivrance ? De L'Eternel qui a créé le ciel et la terre » (Téhilim 121,1*). Le mot méaïn peut se lire « d'où » et aussi « de rien » ; ainsi lorsqu'on se rend bien compte qu'il n'y a pas d'autres possibilités de salut, à part le « sauvetage » par l'Eternel, c'est là qu'Il intervient.

On trouve aussi dans le verset (Chmouel 1,1,8) cette réponse étrange d'Elkana à sa femme. *« Hanna pourquoi pleures-tu ? Pourquoi ne manges tu pas ? Pourquoi ton cœur est-il affligé ? Ne suis-je pas pour toi plus que dix enfants? ».* Un mari peut-il, vraiment, remplacer des enfants? Au vu de ce qui précède, nous pouvons, dire que l'intention d'Elkana était d'amener Hanna à prier du fond du cœur. Elle ne pouvait compter sur la prière de son mari lequel apparemment n'en voyait pas la nécessité.

C'est aussi une des raisons du fameux festin qu'organise Esther pour le Roi, avec Hamman en invité d'honneur. Les juifs vont s'interroger sur la véritable position d'Esther et commencer à douter de sa loyauté. Ils ne vont plus se reposer entièrement sur elle, mais se tourner vers D… le seul de qui dépend le salut.

C'est donc la forme de ses paroles qui est reprochée Yaakov, puisqu'au fond, sa démarche se révèle positive ; il voulait surtout que Rahel prie avec ferveur, ne pouvant compter sur l'aide de son mari.

Parachat Vayichla'h

Les messagers revinrent près de Yaacov, en disant *: « Nous sommes allés trouver ton frère Éssav ; lui-même vient à ta rencontre et quatre cents hommes l'accompagnent. »* (Beréchit 32,7) Rachi rapporte le Midrach : « Celui dont tu disais qu'il est ton frère, mais il se comporte envers toi comme Essav, l'impie, toujours animé par la haine » (Beréchith Raba 75, 7).

Essav déteste Yaacov, mais Yaacov ? Il adaptera, lui, son comportement à l'attitude de son frère, car comme dit le verset *: « A coup sûr, je déteste ceux qui Te haïssent, (mon) D…, j'ai en horreur ceux qui se dressent contre Toi ». (Téhilim 139,21)*

Pourtant lorsque Yaacov retrouve son frère le verset nous apprend (Beréchit 33,4) que : *« Éssav courut à sa rencontre, l'embrassa, se jeta à son cou et le baisa; et ils pleurèrent. »* Tous les deux ! Rachi rapporte les paroles de Rabbi Chim'on bar Yo'haï: « il est de principe, ainsi qu'on nous l'enseigne, que Essav est l'ennemi de Yaacov, mais à ce moment-là, sa pitié l'a emporté et il l'a embrassé de tout son cœur ». Comment comprendre un tel changement d'attitude, cette manifestation de meilleurs sentiments, de façon réciproque au même moment, chez les deux frères?

La réponse se trouve dans un verset de Michlé (27,19) : *« Comme dans l'eau le visage répond au visage, ainsi chez les hommes les cœurs se répondent. »*

Le Gaon de Vilna explique qu'à l'image de l'homme sera son reflet dans l'eau, souriant ou grimaçant, dans l'instant, l'eau la renverra de façon conforme. Le visage, de même, peut être le miroir du cœur et gagner la sympathie d'autrui, lorsque ce cœur est animé de bons sentiments. La Torah nous apprend, ici, que l'on peut « gérer », en quelque sorte, les sentiments de l'autre, en allant vers lui, de façon positive, animé du respect et de l'amour du prochain, et « générer », en réaction, le changement de son attitude, de façon quasiment immédiate.

Le Rav Yossef Haïm Zonenfeld zatsal remarque que *« Yaacov se prosterna, à terre, sept fois, jusqu'à* (àd עד) *ce qu'il atteint jusqu'à* (àd עד) *son frère »*. Le mot àd revient à deux reprises nous apprendre qu'il a fallu à Yaacov travailler sur lui-même jusqu'à (àd עד) se pénétrer de sentiments d'amour fraternels.

De même, Yéhouda face à Yossef, qu'il n'a pas reconnu et qu'il prend pour un idolâtre (que les fils de Yaacov ne peuvent aimer). En vertu du verset cité, nous dit le Or Hah'ayim (Parachat Vayigach 44,18), Yéhouda s'efforce d'éveiller en lui de l'amour pour ce vice-roi, dans l'espoir de calmer sa colère envers Binyamin, alors suspecté de vol, et de le ramener à de meilleurs sentiments.

Au fil des semaines…

Yaacov a donc réussi à transformer Essav, au moins pendant le temps de leur rencontre, Essav, son ennemi juré, cet impie, plein de rancune, animé de haine, et de sentiments criminels, par le seul fait de lui avoir offert le visage bienveillant d'un cœur généreux et bien intentionné. C'est pour nous l'exemple à suivre et à fortiori vis à vis de notre proche entourage, envers qui nous avons une responsabilité particulière.

Parachat Vayéchév

Il a été reproché à Yossef de s'être adressé au maitre-échanson pour être libéré.

« Heureux l'homme qui a placé sa confiance en l'Eternel (אשרי הגבר אשר שם ה' מבטחו) et qui ne s'est pas tourné vers les orgueilleux et les amis du mensonge » (Téhilim 40,5). « Heureux l'homme » nous dit le Midrach Rabba se réfère à Yossef. Mais, pour avoir dit au maître-échanson : *« si tu te souviens de moi … parle de moi à Pharaon… »* (Beréchit 40,14) pour ces deux mots (**זכרתני, והזכרתני**) il restera deux années de plus en prison. Yossef, celui qui a mis toute sa confiance en D... est, en même temps, compté parmi ceux qui « se sont tournés vers les arrogants », puisqu'il a été puni.

Si nous avons une obligation de « Bitah'one » c'est à dire de placer tous nos espoirs en D...et en Lui Seul, nous devons également faire une « Hichtadlout », une démarche « d'entreprise » comme il est dit : *« et l'Eternel ton Dieu te bénira dans toutes tes entreprises »*. (Dévarim 15,18). Après quoi nous attendrons, avec sérénité, la Bérakha espérée.

Cette Hichtadlout est une nécessité, en quelque sorte le « prix à payer » pour obtenir le résultat désiré. Encore que la réussite ne soit pas nécessairement automatique, car elle n'est pas une conséquence obligatoire de l'action engagée. Elle peut être totalement imprévue, comme par exemple, ce gros poisson qui, poursuivant un plus petit, ne parvient pas à l'atteindre, mais

se retrouve quand même nourri par d'autres, venant en sens inverse directement dans sa bouche grande ouverte.

Nos efforts se situent dans le cadre des lois de la nature, comme D... l'a définie et au travers de laquelle Il dispense Ses bénédictions. Combien faut-il d'efforts? Quelle sera leur importance? La réponse est en fonction du Bitah'one. Elle sera minimale pour les Tsadikim qui pourront même bénéficier de miracles, tel Rabbi Hanina ben Dossa, chez qui le vinaigre a brûlé à la place de l'huile (Taanit 25b). Pour une même démarche, il s'agira d'une bonne Hichtadlout pour telle personne mais d'un manque de Bitah'one pour telle autre.

« L'Eternel est rigoureux à l'extrême à l'égard de ceux qui lui sont trés proches » (Yébamot 121b). Vu son niveau moral et son immense Bitah'one, Yossef n'avait nul besoin d'Hichtadlout et se devait d'attendre, serein, la délivrance de D... (comme d'ailleurs il l'a été par la suite, bien qu'oublié) sans faire appel au maître-échanson.

Cependant pour certains commentateurs, il fallait une démarche d'Hichtadlout, une tentative, et Rabbi Chimon Shkoop zatsal fait remarquer que le fait d'avoir répété sa demande, signale, à ce moment, une petite faiblesse chez Yossef dans sa confiance en D... qui lui vaudra d'attendre une année également pour la première démarche. C'est que D... juge la moindre défaillance de Ses proches, d'ailleurs la rigueur même du châtiment atteste du haut niveau spirituel de Yossef. Le Haféts Haïm zatsal compare une telle conduite à celle d'un homme qui

rajoute un robinet à son tonneau, le vin sortira certes plus vite mais la quantité finale de liquide versé n'augmentera pas pour autant.

Parachat Miketz

Une des choses les plus difficiles à comprendre est certainement la vente de Yossef par ses frères (parachat Vayéchev). Comment les enfants de Yaakov, qui étaient tous des Tsadikim guémourim (justes parfaits), ont-ils pu vendre leur propre frère ?

La Paracha de cette semaine vient éclairer cet épisode. Parce que lorsque Yossef, devenu Vice Roi d'Egypte, traite ses frères d'espions, les fait prisonniers puis les libère à l'exception de Chimon, en attendant qu'ils remontent chercher leur frère Binyamin pour prouver la sincérité de leurs paroles, le verset nous rapporte qu'*« ils se dirent l'un à l'autre : En vérité nous sommes coupables envers notre frère nous avons vu son désespoir lorsqu'il nous criait grâce et nous sommes demeurés sourds. Voilà pourquoi ce malheur est venu sur nous ». (Béréchit 42,21).*

Les frères de Yossef ne se sentent pas coupables de l'avoir condamné, mais se reprochent de ne pas l'avoir gracié. « Nous aurions dû malgré tout avoir pitié de lui. C'est pour cela que cet homme est aussi cruel avec nous. C'est la justice divine qui s'exerce, mesure pour mesure » (Sforno).

Lors de la tragédie de la « concubine de Ghibea », les tribus d'Israël tuèrent presque toute la tribu de Binyamin, puis *« le peuple vainqueur se rendit à Béthel, y resta jusqu'au soir en présence du Seigneur, élevant la voix et versant d'abondantes*

larmes » (juges 21,2). Comment expliquer que les frères de Yossef, eux, après leur sentence sont restés indifférents, la conscience tranquille ?

Le roi Darius, après avoir jeté Daniel dans la fosse aux lions, *« rentra dans son palais et passa la nuit en jeûnant, il ne fit pas dresser la table devant lui, et le sommeil s'obstina à le fuir » (Daniel 6,19).* Les frères de Yossef, eux, après avoir jeté leur frère dans le puits, se sont *« assis pour prendre le repas » (Vayechev 37,25)* avec le sentiment d'avoir accompli leur devoir !

Le Sforno, sur place, nous explique que les frères ont considéré Yossef comme un Rodef (poursuivant qui cherche à porter atteinte à la vie d'un homme) lequel est condamnable. Lorsque Yossef alla trouver ses frères à Dotan, *« ils le virent de loin, et avant qu'il fût près d'eux, ils complotèrent (vayitnakelou) de le faire mourir » (idem 37,18).* Le mot « vayitnakelou » peut se traduire par ils complotèrent, mais peut aussi se comprendre, au sens contraire, et signifier que Yossef, lui, comploterait contre eux. Il ne serait pas venu prendre de leurs nouvelles mais relever leurs fautes pour amener sur eux la malédiction paternelle et rester seul fils béni de Yaakov. Dès lors Yossef qui vient porter atteinte à leur Vie dans ce monde-ci et dans l'autre est bien un rodef. Il convient de lui appliquer le principe qui dit : « face à celui qui vient pour te tuer, toi, devance-le et tue le ».

Les frères de Yossef étaient donc convaincus d'avoir agi « légitimement » face au rodef. Il est normal qu'ils n'éprouvent alors aucun remords, pas même par la suite devant la douleur de leur père. Seule leur insensibilité leur apparaîtra coupable, en déduction de l'attitude hostile de ce vice roi d'Egypte, dont ils n'imaginent pas la véritable identité.

Parachat Vayigach

Voyant ses frères « consternés » devant lui lorsqu'il se révèle à eux, Yossef les rassure: *« ne vous affligez point, ne soyez pas irrités contre vous-mêmes de m'avoir vendu »*. Bien plus *« c'est Dieu (qui) m'a fait devenir le père de Pharaon, le maître de toute sa maison et l'arbitre de tout le pays d'Égypte. »* (Beréchit 45,6-8)

Le Rav Yérouham zatsal de Mir explique l'attitude de Yossef à partir du Midrach Rabba (Chémot 36,2). L'Eternel dit à Moché : *« tu ordonneras aux enfants d'Israël de te choisir une huile pure, d'olives concassées, pour le luminaire, afin d'alimenter les lampes en permanence »*. Ce n'est pas par besoin de cette lumière, mais pour que « vous M'éclairiez comme Je vous ai éclairé (dans le désert par la colonne de feu). C'est pour augmenter votre estime auprès des non juifs qui diront qu'Israël éclaire Celui qui éclaire tout ». Comme cet homme qui accompagne un aveugle, et qui, arrivé chez celui-ci, lui demande en retour d'allumer la lumière, de telle sorte que c'est le voyant qui serait l'obligé de l'aveugle.

L'homme par nature, explique Rabbénou Yérouham, est enclin à refuser tout remerciement pour ses services rendus. Ce n'est pas qu'il veuille toujours l'intérêt de l'autre, mais il préfère conserver, entière, sa reconnaissance, et les bénéfices qui en résultent. Le Midrach nous enseigne, au contraire, à favoriser un « retour » qui libèrerait notre prochain de toute dette. Quand bien même il nous aurait fait du mal, il est bien de recevoir ses

excuses et d'apaiser sa conscience. *« On ne méprise pas le voleur qui a commis un larcin parce qu'il avait faim. »* (Michlé 6,30)

D... a-t-il besoin de nos Mitsvots? A priori non. Car *« que Lui donnes-tu? » (Job 35,7).* Mais il est aussi écrit : *« Donnez de la force à l'Eternel »* (Téhilim 68,35) un peu comme si lorsque les enfants d'Israël accomplissent de bonnes actions, ils donnent de la force à Hachem et inversement par leurs mauvaises actions L'affaiblissent. (Zohar Bo)

Oubliant tout le mal qui lui a été fait, Yossef remercie ses frères, en quelque sorte, d'avoir accompli la volonté de D... qui a fait de lui *« le maitre... de l'Egypte ».* Soucieux d'apaiser leur sentiment de culpabilité, il fait dépendre son ascension à la royauté de leurs décisions à son égard. Au service du Créateur, ils ont été, à leur insu, l'instrument de la Providence divine. Yossef leur a tout pardonné, plus encore, il se montre redevable envers eux. Il est possible, conclut Rabbénou Yérouham que si Yossef n'avait pas réagi de cette façon, sa faute eût été plus grave encore que celle de ses frères.

Parachat Vayéhi

« Pour toi, Yéhouda, tes frères te rendront hommage; ta main fera ployer le cou de tes ennemis; les enfants de ton père s'inclineront devant toi! Tu es un jeune lion, Yéhouda, de la proie, ô mon fils, tu te relèves! » (Beréchit 49,8-9)

Rachi explique : De la proie [tu te relèves] du soupçon que tu avais éveillé en moi lorsque j'ai dit : *« La tunique de mon fils! Une bête sauvage l'a dévoré! Déchiré, déchiré est Yossef!» (supra 37, 33),* c'est une allusion à Yéhouda qui est comparé au lion (la bête sauvage) (Beréchith Raba 97, 9). Mon fils, tu te relèves : tu t'es retiré et tu as dit : *« quel avantage si nous tuons notre frère ? » (supra 37,* 26). De même, lorsque Tamar sur le point d'être mise à mort, tu as reconnu (supra 38, 26) : *« elle est plus juste que moi » (Beréchit raba 98, 7).* C'est pourquoi il se courbe, il se couche à l'époque de Chlomo : *« Yéhouda et Israël ont vécu dans la paix, chacun sous sa vigne... ». (Mélakhim 1, 5, 5).*

Dans la bénédiction qu'il donne à Yéhouda, Yaakov mentionne sa bonne conduite vis-à-vis de son frère Yossef, pour avoir dit *: « quel avantage, si nous tuons notre frère, et nous couvririons son sang? » (idem 37,26)* bien qu'il sera puni, (par la mort de sa femme et celle de ses enfants) pour n'avoir pas terminé sa Mitsva et n'avoir pas ramené son frère à son père. (Yalkout Chimon Vayéchév 144).

Par contre, dans la bénédiction qu'il donne à Réouven, qui lui, voulait *« sauver* (Yossef) *de leurs mains et le ramener à son père »* (idem 22), Yaacov ne dit mot de cette attitude louable. C'est que, nous explique le Rav Chalom Chvadron zatsal, Réouven, qui dès le début n'était pas d'accord avec ses frères, leur disant : *« ne versez point le sang »* n'avait pas, cependant, atteint la grandeur de Yéhouda. Yéhouda, lui, a su reconnaitre son erreur et changer d'avis. Un homme peut trouver mille excuses à sa mauvaise conduite, et multiplier les réponses pour se justifier. Reconnaitre ses torts est une autre démarche : Yéhouda *« de ta capture ô mon fils tu te relèves »*.

Concernant sa bru Tamar, pour ces paroles *« elle est plus juste que moi »(idem 38,26),* Yéhouda a reçu une récompense dans les deux mondes. Mais aurait-il pu nier, et laisser tuer trois âmes innocentes, Tamar et les deux enfants qu'elle portait en elle? La réponse est oui ! Yéhouda aurait pu confirmer son verdict pour l'honneur de la royauté qu'il représente ou encore pour la crédibilité du tribunal qu'il présidait. Mais Yéhouda assume ses erreurs, malgré la honte qu'il dût supporter, devant les grands de la génération. C'est pourquoi il est loué dans le verset.

Le verset nous dit : *« la vérité va germer du sein de la terre »* (Téhilim 85,12), elle devrait donc être répandue et abondante comme la récolte qui pousse sur la terre, et pourtant, la vérité est absente (Sotta 49). Le Baal Chém Tov explique, c'est que la vérité, si elle pousse effectivement sur le sol, il faut se courber et se baisser pour la trouver, parfois même supporter

l'humiliation. Voilà pourquoi elle est si rare. *« C'est que Dieu a fait les hommes droits ; ce sont eux qui ont recours à toutes sortes de roueries. »* (Kohélét 7,9)

Parachat Chémot

« Yossef mourut, ainsi que tous ses frères, ainsi que toute cette génération. Or, les enfants d'Israël avaient augmenté, pullulé, étaient devenus prodigieusement puissants et nombreux, et ils remplissaient la contrée. Un roi nouveau s'éleva sur l'Egypte lequel n'avait point connu Yossef. » (Chémot 1,6-8)

La Torah nous dévoile ici, comment l'esclavage a débuté:

- le terme en hébreu וישרצו (vayichrésou) = pullulé vient du mot שרץ (chéretz) = reptile. Il fait allusion au niveau spirituel (déchu) des enfants d'Israël après les décès de Yossef et de ses frères (Sforno). En fait cette dégradation commence à la mort de Yaacov, c'est pourquoi la paracha de Vayehi est « Stouma » (fermée).

- *« …ils remplissaient la contrée »* ותמלא הארץ אותם (vatimalé haaretz otam) peut se lire la terre les remplissait. La terre, le terre-à-terre, c'est à dire la matérialité « …(les) *remplissait* ».

Tant que les fils de Yaacov étaient vivants, les Egyptiens ne pouvaient même pas envisager de commencer à assujettir les enfants d'Israël qu'ils avaient en grande estime et considération. (Or Hah'aïm)

« Yossef mourut » : disparait avec lui le rayonnement de ses qualités. C'est l'empreinte de l'intégrité de sa conduite qui s'estompe. Car comme dit Rachi sur le verset *« et Yossef était en*

Egypte » (Chémot 1,5) ne savions-nous pas qu'il était en Egypte? « C'est pour nous apprendre les vertus du juste Yossef, le même qui menait paître le troupeau de son père, le même qui était en Egypte, qui a été fait roi et qui a gardé toute son intégrité ». Extérieurement, habillé comme un égyptien, il paraissait vivre comme tel, mais sa crainte du ciel n'en fut pas, pour autant, amoindrie.

« Un roi nouveau s'éleva sur l'Egypte qui n'avait pas connu Yossef »(idem 1,8). Était-ce possible! Le Sforno explique que son nom était sûrement inscrit dans les chroniques de l'Egypte et toutes les nouvelles lois qu'il avait instituées. C'est que le nouveau roi ne peut imaginer que le peuple qu'il a devant lui soit celui de Yossef, ni qu'il puisse faire valoir son mérite en bénéfice.

L'esclavage, en Egypte, était certes un décret divin, arrêté lors de « l'alliance entre les morceaux » (ברית בין הבתרים) avec Abraham Avinou, comme il est dit *« …ta postérité séjournera sur une terre étrangère où elle sera asservie et opprimée, durant quatre cents ans. » (Beréchit 15,13).* Par contre son application dépendra du niveau spirituel des Enfants d'Israël.

Parachat Vaéra

Avant d'envoyer sur les égyptiens la plaie de la grêle, D… charge Moché Rabbénou de transmettre le message suivant au Pharaon. *« Eh bien, Moi, je ferai pleuvoir demain, à pareille heure, une grêle très intense, telle qu'il n'y en aura pas eu de semblable dans l'Egypte depuis son origine jusqu'à ce jour. Donc rassemble ton bétail et tout ce que tu as dans les champs. Tout homme ou animal qui se trouvera dans les champs et ne sera pas rentré dans les maisons, sera atteint de la grêle et périra. Ceux des serviteurs de Pharaon qui révéraient la parole du Seigneur mirent à couvert leurs gens et leur bétail dans leurs maisons, mais ceux qui ne tinrent pas compte de la parole du Seigneur laissèrent leurs gens et leur bétail aux champs… » (Chémot 9,18-21)*

Comment après avoir subi six plaies et vérifié qu'à chaque fois les paroles de Moché se réalisaient, pouvait-il encore se trouver des hommes *« qui ne tinrent pas compte de la parole du Seigneur »?* Faire rentrer son bétail ne nécessite pas grand effort. Pourquoi les égyptiens sont-ils restés passifs ? N'ont-ils pas eu peur de perdre leurs biens? L'attitude de Pharaon, qui tient à garder ses esclaves, peut encore se comprendre, mais la réaction désinvolte de certains égyptiens est pour le moins surprenante.

D'après le Targoum de Rabbi Yéhonathan ben Ouziel *« ceux qui révéraient la parole du Seigneur »,* il s'agit de Iyov (Job et tous les siens), « *et ceux qui ne tinrent pas compte* » de

Bila'am. Ce dernier qui avait déjà atteint un grand degré de prophétie, va cependant ignorer et renier complètement l'avertissement de Moché, quitte à perdre tous ses biens.

Le Steïpéler, Rav Yaakov Israël Kanievski zatsal répond à ces questions. Il explique qu'en fait la kéfira (l'apostasie) n'a pas son origine dans l'ignorance, ni dans un trouble de l'entendement, mais dans la volonté de dénégation. Ce, à quoi l'homme ne veut pas croire, va s'exclure de sa réflexion, à son insu, et il s'en séparera à jamais. Il se trouvera nier les principes simples de la foi, et parallèlement vouera un culte « religieux » à des choses sans importance. « Car dans le chemin que l'homme a choisi d'aller, on le mènera » (Makot 10b). A celui qui veut se rendre impur, la possibilité est offerte.

Au moment de créer l'homme, D… dit: *« faisons l'homme à notre image » (Beréchit 1,26)*. Le verbe est au pluriel, alors que D…seul est le créateur. Pourquoi la Torah a-t-elle laissé cet obstacle, ce risque de fausse interprétation? Pour nous enseigner une règle de savoir vivre et la modestie, c'est que D… s'adresse à son Beth-Din. Nos sages nous enseignent que la Torah a laissé ici volontairement un מקום לטעות, un endroit pour se tromper. Mais ne se trompera que celui qui le veut. Seules la crainte du ciel et notre Emouna nous protègent de l'erreur. *« Droites sont les voies de l'Eternel, les justes y marchent ferme, les pécheurs y trébuchent. » (Hoché'a 14,10)*

Parachat Bo

La Paracha de la semaine se termine par le verset: *« Et il sera écrit comme symbole sur ton bras et comme fronteau entre tes yeux, que d'une main puissante l'Éternel nous a fait sortir de l'Égypte ». (Chémot 13,16)*

Le Ramban rapporte, que c'est à l'époque de Enoch, que l'humanité se détourne dans sa croyance en D... Des hommes se mettent à adorer les astres puis des objets à qui ils prêtent des pouvoirs divins. Certains pensent que si D... a, certes, créé le monde, Il ne s'y intéresse plus et Il l'a abandonné, ou encore qu'Il le regarde en spectateur sans jamais plus intervenir. D'autres, malheureusement, vont jusqu'à nier Son existence.

Que D... décide d'un miracle, c'est à dire d'un changement dans les lois habituelles de la nature, Son intervention révèle alors Sa Présence. Lorsque l'Eternel dévoile Ses secrets, en s'adressant aux humains, ce changement est annoncé par un prophète, et la réalisation du miracle emporte l'adhésion, et renforce la croyance.

C'est pour cela qu'au sujet des miracles le verset dit : *« afin que tu saches que moi, l'Éternel, je suis au milieu de cette province » (Chémot 8,18)* ce qui montre Son intervention, *« afin que tu saches que la terre est à l'Éternel » (idem 9,29)* que le monde Lui appartient, Il l'a créé, et *« afin que tu saches que nul ne m'égale sur toute la terre » (9,14)* ce qui souligne Sa puissance, Il est, Lui, Le maitre du monde.

Mais l'Eternel ne fera pas de miracle et ne montrera pas Sa grandeur à tout un chacun, et encore moins à la demande du Rachà (du renégat). D... nous demande de nous rappeler ce que nos yeux ont vu et de le transmettre à nos enfants, et nos enfants aux leurs, ainsi de suite de génération en génération.

En souvenir de la sortie d'Egypte, D... nous a ordonné d'écrire tous ces miracles, qu'Il a fait en notre faveur, de les attacher contre notre cœur et à notre tête, de les fixer à la porte de nos maisons et de nos rues, et de les mentionner jour et nuit. Ces *« souvenirs de la sortie d'Egypte »*, sont pour nous les témoins de la manifestation divine et de l'existence de Dieu, Créateur du ciel et de la terre. Le premier sens des Mitsvots est d'affirmer notre croyance en Dieu et de Le remercier. Toute notre existence est dans la Main de Dieu la nature comme le hasard dépend de Lui.

Une histoire bien connue: celle du Rav Israël Salanter qui se trouvait, un jour, chez un homme dont la foi en Dieu s'était altérée. Cet homme déclarait qu'on n'avait pas eu de miracle, depuis bien longtemps, et qu'il n'y avait pas de traces de tout ce que nos ancêtres nous ont toujours raconté. Le Rav remarqua que la fille de cet homme jouait du piano, son diplôme était encadré et accroché au mur. Il demanda alors si elle pouvait jouer un petit morceau afin de vérifier ses talents. La jeune fille, offensée, refusa tout net, au grand étonnement de son père. Elle n'avait pas besoin de faire ses preuves devant tout un chacun, d'autant que le Rav ne connaissait pas grand chose à la musique. Son diplôme témoignait de son talent et il ne lui

paraissait pas nécessaire de passer un examen devant le premier venu.

Le Rav se tournant alors vers le père, lui dit : il en est ainsi de nos Mitsvot, les Téphilines et les Mézouzot témoignent des miracles vécus par nos ancêtres, l'Eternel n'a à pas faire ses preuves pour chacun d'entre nous.

Parachat Béchala'h

« Depuis le jour où D... a créé le monde, jusqu'au jour où les Juifs ont traversé la mer Rouge, il ne s'est trouvé aucun homme à avoir prononcé un Chant pour D…» (Midrach Chmouel Rabba 23,4).

Abraham sauvé de la fournaise ardente, Abraham vainqueur des cinq rois, n'a pas prononcé de chant. Yits'hak, non plus, bien que réchappé de la 'Akéda. Pas plus Ya'acov qui a pu vaincre l'ange et qui a été sauvé de la main de Essav. Par contre, les Juifs, sortis d'Egypte, entonnent immédiatement, après la traversée de la mer, un cantique en l'honneur du Tout-Puissant, comme il est dit : *« Alors chantèrent Moché et les enfants d'Israël»(Chémot 15,1).* Et Hachem dit alors : « C'est en eux que se réalise Mon espoir »

Si le Chant de louanges est si important aux yeux de D. pourquoi les Avot n'en ont-ils pas récité ? C'est qu'il existe, en fait, explique le Rabbi de Slonim zatsal, différents types de louanges : certaines sont issues de l'intellect humain, une fois que l'homme a compris combien D... a réalisé de bienfaits à son intention, d'autres, issues également de l'adhésion intellectuelle, présentent une qualité supplémentaire en ce qu'elles proviennent aussi du cœur. Mais les louanges qui surpassent totalement les autres, sont celles qu'exprime l'homme, lorsque tous ses membres ressentent et participent à sa Reconnaissance envers D... comme il est écrit : *« Tous mes membres s'exclament : qui est comme Toi, Eternel ? »* (Téhilim 35,10). Il faut croire que les

Avot, d'après ce Midrach, n'auraient pas prononcé de louanges de cette dimension, laquelle permit aux Bné-Israël d'atteindre des degrés spirituels inégalés : « Ce qu'a perçu une servante dans la mer, le prophète Yé'hezkel, lui-même, ne l'a pas perçu » (Mékhilta Béchalah 3).

Le Chant qui participe de tous « ses membres » résulte de la prise de conscience, sans restriction aucune, que toutes les souffrances subies en Egypte, ont été pour le bien, nécessaires à la préparation, à une purification en vue de la Révélation extraordinaire, dévoilée au moment de la traversée de la mer des Joncs. Le Rav d'Apta explique que le but de la Création est que le juif se réjouisse de son sort et comprenne que les bienfaits qu'il reçoit d'Hachem ainsi que les souffrances qu'il est amené à vivre, sont tous destinés à lui permettre d'accéder au bien ultime prévu par le Créateur de l'univers dans Son immense bonté.

Une autre explication, est rapportée par l'Admour « Beth Avraham », à propos d'un fait authentique : … un paysan juif était avec son fils, en ville, pour participer aux prières des « Jours redoutables ». Dans la synagogue, le fils du paysan, pris d'émotion, se retourne vers son père et lui demande s'il peut siffler, pour exprimer toute sa ferveur religieuse. Interloqué, le père lui rétorque qu'il n'est pas convenable de siffler dans une synagogue (...) mais le fils, submergé d'émotion, se met, malgré tout, à siffler de toutes ses forces. Par la suite, le Ba'al Chem Tov expliqua, qu'au même moment, une forte accusation céleste pesait sur la communauté, mais le comportement du fils du paysan, provenant du plus profond de son cœur, trouva, tout de

suite, grâce aux Yeux de D... qui annula toutes les conséquences de ces redoutables accusations.

Il en va de même pour la traversée de la Mer des Joncs. Chaque membre du peuple juif bien que conscient de ses défauts et de ses lacunes, ne s'empêcha pas d'entonner une louange au Créateur tellement le sentiment d'amour qu'il ressentait était puissant… Et c'est précisément de telles louanges, du plus profond de l'âme, qu'Hachem attendait depuis des générations.

Parachat Yitro

« Ne convoite pas la maison de ton prochain. Ne ***convoite*** *pas la femme de ton prochain, son esclave, ni sa servante, son bœuf ni son âne, ni rien de ce qui est à ton prochain » (Chémot 20,14).* C'est le dernier des dix Commandements. לא תחמוד , Lo Tah'mod (ne convoite pas).

Dans les dix Commandements, repris dans la Parachat Vaéth'anan, le terme employé par la Torah est différent : « לא תתאוה » Lo Titavé *« tu ne* ***désireras*** *pas la maison de ton prochain ni son champ, son esclave ni sa servante, son bœuf ni son âne, ni rien de ce qui est à ton prochain » (Dévarim 5,18).*

Quelle différence y a-t-il entre les mots convoiter et désirer? le Rambam (Hilkhot Guézéla ch1, 9) explique que l'interdiction de convoiter (Lo Tah'mod) est réalisée lorsqu'elle s'accompagne d'une action qui amènerait à obtenir la chose désirée. On transgresse Lo Tah'mod lorsqu'on tente une démarche pour obtenir ce qui appartient à l'autre, et quand bien même celui-ci accepterait de vendre finalement ce qu'il ne souhaitait pas au départ vendre. Autrement, on aura, seulement, transgressé *« tu ne désireras pas »* (Lo Titavé) et non pas *« tu ne convoiteras pas »* Lo Tah'mod.

Mais comment la Torah peut-elle nous demander de ne pas éprouver de tels sentiments? Peut-on être maitre de soi, à ce point? Le désir de possession n'est-il pas naturel devant un objet particulièrement attractif?

Le Iben Ezra fait remarquer qu'un paysan ne convoitera pas la maison ou la fille du roi. Tout homme sensé n'espère pas se voir pousser des ailes et s'envoler. Dès son plus jeune âge, l'homme apprend les limites de ce qu'il peut espérer, et par suite, vouloir obtenir. Il n'envisagera pas ce qui lui est inaccessible. Tout ce qui est à notre prochain, sa femme, ses biens matériels ne font pas partie de notre destinée, mais de la sienne. L'Eternel a décidé de ce qui revient à chacun d'entre nous, et nul ne pourrait modifier la part de l'autre.

Il convient que l'homme s'en persuade, qu'il intègre ce grand principe, et l'envie et la convoitise ne lui viendrons même pas à l'esprit, car le cœur ne convoite que ce que l'homme pense pouvoir un jour s'approprier, et non pas l'inaccessible.

Le Beth Halévi donne lui aussi une explication. Est-il possible de maitriser de tels sentiments? Qu'un homme soit épris du plus fort des désirs, s'il est amené à traverser un étang glacé pour satisfaire sa convoitise, et qu'il glisse soudainement perdant l'équilibre, à ce moment précis, son cœur est rempli de la peur de tomber. Il n'y a plus de place pour toute autre pensée. Ici, de même, la peur de transgresser la parole de D... chassera de notre cœur toute tentation. L'interdiction de la Torah de convoiter et de désirer le bien d'autrui doit nous faire écarter toute tentation.

C'est pour cela que le verset dit : *« Et maintenant, ô Israël ce que l'Eternel, ton D… te demande uniquement, c'est de craindre l'Eternel, ton D… »(Dévarim 10,12).* Par la crainte de la faute l'homme est assuré que la tentation du mauvais penchant

ne surgira pas en lui. Et comme dit le verset dans notre Paracha : *« C'est pour que Sa crainte vous soit toujours présente afin que vous ne péchiez point » (Chémot 20,17).*

Parachat Michpatim

La Torah nous prévient de ne pas infliger la moindre peine à la veuve ou à l'orphelin *« car si tu l'opprimes, (sache) qu'ils élèvent leur plainte vers Moi, (צעק יצעק= tsaôk yisàk) assurément J'entendrai leur plainte » (Chémot 22,22).*

De même, lorsqu'un homme se trouve en difficulté, et que personne ne lui vienne en aide, qu'il s'adresse à son Créateur et L'implore, « assurément Il entendra sa plainte ».

La Halakha nous dit qu'au pauvre qui « frappe aux portes » on peut ne donner qu'une petite chose. Comme dit le Rambam (Maténot 'Aniyim 7,7) « on ne peut renvoyer un pauvre les mains vides, mais si on lui donne ne serait-ce qu'une figue sèche, c'est suffisant ». Quelle est, à cet instant, la réflexion du riche, dont la générosité s'est limitée à une toute petite aide? « D'autres lui donneront?... Il s'arrangera?... de toutes façons il n'en mourra pas de faim?... ». Même pour le plus avare des hommes qui le renverra les mains vides « Il ne mourra pas... Pourquoi vient-il chez moi?... Qu'il se débrouille chez les autres ». Mais s'il se trouvait que, pour ce pauvre, ce donateur soit l'unique et dernier recours, seul pourrait rester indiffèrent un homme cruel, voire un assassin.

Le Rav Chimchon Pinkouss zatsal explique que lorsque l'homme se tourne vers son Créateur et s'adresse à Lui comme celui qui n'a, personne d'autre, à appeler au secours, Hachem lui répondra immédiatement. C'est un des termes

employé par la Torah pour désigner la prière : « Nipoul » c'est-à-dire « tomber » devant Hachem, s'annuler complètement, et lui dire : « tout mon espoir est en Toi » car « j'ai bien compris que personne d'autre que Toi ne pourra me sauver ».

C'est ce qui est dit à propos d'Esther qui *« revint à la charge pour parler au roi, elle se jeta à ses pieds et, en pleurant, le supplia d'annuler le funeste dessein de Haman » (Esther 8,3).* Comme nous l'expliquent nos sages le roi, c'est ici, en allusion, Le Roi du monde, Hakadach Baroukh Hou! C'est aussi la démarche de Honni Hamaaguél dans la Guémara (Taanit 9) qui trace un cercle autour de lui, et jure de ne pas en sortir tant que la pluie ne tombera pas. Il manifeste ainsi que Hachem est le Seul et l'unique recours et que de Lui seul viendra l'aide au peuple d'Israël.

« Tsaôk Yitsàk » la répétition du terme marque l'insistance, pour dire que « la plainte » de la veuve ou de l'orphelin « s'élèvera aussitôt et jusqu'à Moi ». Parce qu'ils sont sans défense, qu'ils n'ont que Moi. Il suffira qu'ils crient « Tsaôk Yitsàk » (double cri) et l'Eternel dit *« assurément j'entendrai cette plainte »*.

A l'exemple du roi David qui écrit (Téhilim 27,10) *« car père et mère m'ont laissé là, mais l'Eternel me recueillera »* il nous faut apprendre comment s'adresser à l'Eternel, *« tel l'orphelin qui n'a personne au monde, vers Toi je me tourne mon D... »* et assurément Il entendra mes prières et *« l'Eternel me recueillera »*. Amen!

Parachat Terouma

«Des pierres de choham et des pierres à enchâsser pour l'éphod et le hochen ("pectoral")» (Chémot 25,7).

Les pierres du éphod et du pectoral ont été apportées par les chefs des tribus, en dernier. C'est pourquoi, explique le Or Ha'haïm, leurs offrandes ne sont mentionnées qu'après celles, d'or, d'argent, qu'après les étoffes d'azur et de pourpre, les huiles et les parfums, apportées par les enfants d'Israël. Les chefs de tribu (Néssiim) ont tardé à apporter leur participation à la construction du tabernacle, ils se sont dit : "que le peuple offre ce qu'il offrira, et nous compléterons tout ce qui manquera!". Mais le peuple a offert tout ce qui était nécessaire, les chefs des tribus ont alors apporté les pierres du éphod et du pectoral.

Comme ils avaient manqué de zèle, il manque une lettre à leur nom (voir Rachi Chémot 35,27). Le mot Néssiim est ensuite écrit avec un "Youd" en moins, ce qui n'est pas une chose anodine : le "Youd" enlevé au nom de Saray (devenue Sarah) s'était présenté devant Hachem pour réclamer sa place, laquelle lui a été rendue lorsque Hochéa (Josué) est devenu Yéhochoua.

Il est tout de même étonnant que l'on vienne à reprocher aux chefs des tribus un retard qui relève en fait d'une intention louable, celle de compléter, à eux seuls, tout ce qui manquerait. Le prix des pierres précieuses n'était d'ailleurs pas à la portée des moyens de la grande majorité du peuple.

Le Rav Haim Chmoulevitz, de la Yéchiva de Mir, explique que le commandement de sanctifier le nom divin est déduit du verset : *"Tu aimeras l'Eternel ton D..., de tout ton cœur, de toute ton âme…"* (Dévarim 6,5). Un homme peut trouver mille raisons pour se dérober, quand il s'agit de sanctifier le Nom divin au péril de sa vie. Seul l'amour de D… peut permettre cette Mitsva, car il n'y a pas, dans ce cas, de place pour les calculs tactiques. Les chefs de tributs avaient, sans doute, de bonnes raisons pour tarder à apporter leurs offrandes, mais la Mitsva, dans "l'amour parfait", aurait du les pousser à vouloir être les premiers.

Au sujet de Bil'am il est marqué : *"Bil'am se leva le matin, sangla son ânesse et partit avec les princes de Moab"*(Bamidbar 22,21). Rachi rapporte que D… lui dit : "Rachà! leur patriarche Abraham t'a déjà devancé comme il est dit : *"Abraham se leva de bonne heure, sangla son âne… et se mit en chemin"* (Beréchit 22,3).

Bil'am animé de sa haine contre les enfants d'Israël s'est pressé, au mépris de son honneur personnel, de seller lui même son âne pour partir les maudire. Le peuple juif se trouva, alors, en grand danger, tant était puissante la parole de Bil'am. Là aussi nous retrouvons la même idée, "l'amour parfait pour D…" que montra Avraham Avinou, qui se leva très tôt le matin et lui aussi sella lui-même son âne, mais pour se dépêcher d'accomplir la volonté de son Créateur, prêt à Lui sacrifier jusqu'à son fils, sans laisser de place aux calculs tactiques qu'il aurait pu faire, nous sauva des mauvaises intentions de Bil'am.

Parachat Tétsavé

« Et Aaron portera sur son cœur …, les noms des enfants d'Israël, inscrits sur le pectoral du jugement… Tu ajouteras au pectoral du jugement les Ourîm et les Toummîm… » (Chémot 28, 29-30)

Les Ourim et Toummîm explique la Guémara (Yoma 73b), c'est le Nom Divin écrit en toutes lettres (le Chem Haméforach) que portait le Grand Prêtre (le Cohen Gadol) dans les « replis » du pectoral, et grâce auquel il rendait ses paroles claires (Ourim) et vraies (Métammém).

Aux questions posées à Hachem, par l'intermédiaire du Cohen Gadol, la réponse apparaissait dans les lettres des noms des tribus d'Israël qui s'allumaient. Le Cohen Gadol, empreint de l'esprit prophétique, devait ensuite ordonner ces lettres convenablement pour former le mot correct.

'Elie, Cohen Gadol, s'est, lui, trompé au sujet de Hanna. Hanna parlait en elle-même… *« on n'entendait pas sa voix »*. 'Eli a cru qu'elle était ivre. *« 'Eli lui dit: jusqu'à quand vas-tu étaler ton ivresse? Va-t-en donc cuver ton vin »*. Hanna lui répondit: *« je ne suis qu'une femme remplie d'amertume, je n'ai bu ni vin, ni liqueur forte, je suis venue déverser le trop plein de mon âme devant l'Eternel » (Chmouel 1, 13-15).* 'Eli avait posé la question à D… et les lettres Chin, Khaf, Reich et Hé des pierres du pectoral se sont allumées. 'Eli y a lu Chikora (= ivre),

mais la réponse de D… était Ké Sarah (= comme Sarah) notre mère qui priait pour avoir un enfant.

Le Rav Miller zatsal, de Gateshead, nous explique que de même que le Cohen Gadol s'efforce de comprendre, à travers les lettres qui s'allument devant lui, la réponse précise de D..., nous aussi, devons essayer de comprendre au travers des événements qui nous arrivent, les messages de l'intervention divine.

Le Rav Moché Haïm Lussato zatsal dans son Daat Tévounot (ch 128) écrit: les différentes fractions de la création, au premier regard, peuvent n'apparaitre que comme des sujets dispersés et différenciés, sans aucune relation convergente entre elles, comme si chacune poursuivait un but différent. Mais pour celui qui se pare de la sagesse, son étude trouvera le monde relié, et orienté vers une même finalité, celle prévue et voulue par D... depuis la Création. C'est ce que nos maitres nous ont enseigné (Avot 6): « tout ce que D… a créé dans Son monde, Il ne l'a créé que pour Son honneur ».

C'est aussi ce que nous retrouvons à Pourim dans la lecture de la Méguila (Esther 9,26) *« on appela ces jours là Pourim … de tout ce qu'ils avaient vu eux-mêmes et de ce qui leur était advenu* ». Nos sages expliquent (voir Rachi) : il s'agit de l'avantage qu'ils espéraient tirer de leur conduite et du bénéfice réel qu'ils ont au final récolté. Qu'à vu Ahachveroch, à vouloir utiliser les ustensiles du temple, il sera amené à tuer sa femme. Haman pour avoir été jaloux de Mordekhaï sera pendu,

lui et même ses enfants. Qu'est ce qu'a vu Mordekhaï, pour ne pas s'être pas prosterné devant Hamman? Esther pour avoir invité Hamman à son festin? Tous les évènements de la Meguila n'ont pas, à première vue, de lien évident entre eux, mais la Torah nous invite à en rechercher le fil directeur et à comprendre que toute la Création est uniquement dédiée à la gloire de D...

Parachat Ki tissa

L'Eternel montra à Moché la forme d'une monnaie de feu, le mah'assit hachéquel (Rachi), en lui disant : *« Ceci ils donneront tous ceux qui seront compris dans le dénombrement, la moitié d'un sicle, selon le sicle du Sanctuaire » (Chémot 30,13),* une pièce du poids de vingt ghérah d'argent que Moché fera diffuser.

Ce premier demi-sicle, demandé par la Torah, était une participation destinée à la construction du Michkan. Il représente une mitsva bien particulière en ce qu'elle est une contribution égale pour tous. Le riche n'augmentera pas et le pauvre ne diminuera pas d'un demi-chekel.

Si pour le pauvre, réunir un demi-chekel peut représenter un effort réel, pourquoi le riche ne pourrait il pas, lui, apporter un peu plus en fonction de ses moyens ou de sa générosité?

Le rav Chlomo Alkabetz Halévy, auteur du fameux cantique Lékha Dodi que nous chantons à l'entrée du chabbat, explique que tout juif est lié à son frère juif. Seul il ne forme qu'une demi-somme, un demi-chekel. Il ne peut être complet qu'en s'associant aux autres.

Dans la guémara (Méguila13b) il est rapporté au nom de Réch lakich que le Créateur du monde savait à l'avance, qu'à l'époque d'Esther, Haman offrirait un jour au roi Ahachvéroch, des chekalim pour appuyer sa demande d'extermination du peuple juif. Aussi nous a-t-Il demandé de devancer Haman et

d'apporter les chekalim, afin de contrer par cette mitsva toute initiative de nos ennemis. C'est pourquoi, jusqu'à nos jours, dès le premier jour du mois de Adar, nous annonçons qu'il convient de donner le demi-chekel, la fête de Pourim n'est célébrée que le 15 du mois.

On peut quand même s'interroger sur le lien précis existant entre les chekalim versés par Haman au roi Ah'achvérosh et ceux des enfants d'israël, apportés antérieurement à Moché.

Le rav Aïzek Haver zatsal, éléve du Gaon de Vilna, explique que les chekalim venaient réparer la faute qui éloigna la Chekhina (la présence Divine) du peuple d'israël. Les raisons de l'éloignement de la Chekhina étant les disputes et la discorde, il fallait une manifestation de solidarité pour La faire revenir, car le Saint béni-soit-Il ne réside au sein du peuple que lorsqu'il est uni.

Haman avait pensé pouvoir s'en prendre au peuple d'israël par le fait qu'*« il était un peuple éparpillé et séparé* (entre eux) *parmi les autres nations dans toutes les provinces* (du) *royaume » (Esther 3, 8).* Il ne formait plus un seul peuple et là des malheurs pouvaient l'atteindre. Les chekalim qui illustrent l'idée de ah'dout (d'union) par le caractère égalitaire de la contribution, ont eu la force de ramener la Chekhina sur son peuple.

Esther avait pris la juste mesure de la situation, en faisant *« porter sa réponse à Mordékhaï. Va rassembler tous les*

Juifs présents à Suze… » (Esther 4, 16) et finalement ils seront invités encore *« à se rassembler et à défendre leur vie, en exterminant, en tuant et en détruisant tout attroupement qui les attaquerait » (idem 8, 11).*

Parachat Vayakel

Parlant de la contribution "artisanale" des hommes, la torah utilise le terme "d'industrieux". De même pour les femmes *"industrieuses (...) toutes celles qui se distinguaient par une habilité supérieure filèrent le poil de chèvre"*(Chemot 35, 25-26). En hébreu "h'akhmat lev" = intelligence, sagesse de cœur.

Mais l'intelligence provient elle du cœur? Ne serait-il pas plus approprié de parler de tête savante ou de cerveau intelligent?

Le Ramban à propos du verset 21: "Puis vinrent tous les hommes au cœur élevé, aux sentiments généreux", explique que les mots "au cœur élevé" ne désignent pas les donateurs, mais plutôt les hommes intelligents et sages. Pourquoi parler alors de "cœur élevé"? C'est qu'en vérité les enfants d'Israël n'avaient jamais appris les métiers nécessaires à la construction du Michkan (le tabernacle). C'est un sentiment intérieur de compétence qui les poussa à se présenter devant Moché et à proposer leur service selon l'expression: "Son cœur grandit dans les voies du Seigneur" (Chroniques 1, 17,6).

C'est cet élan du cœur qui leur confère ces facultés, sans même les avoir apprises. C'est donc pour cela que la Torah désigne les hommes et les femmes "industrieux" par leur volonté de cœur d'apporter leur participation au Michkan. D… leur

donna alors la capacité à faire tel ou tel métier puisque c'était leur désir et leur volonté profonde.

La Torah nous enseigne ici, poursuit le Rav Yérouham Lévovitch zatsal de Mir que le secret de la réussite est dans l'ambitio, le vouloir entreprendre. Se sentir capable d'y arriver à l'instar du verset: *"Son cœur grandit dans les voies du Seigneur"* (Divré Hayamim 2, 17,6). C'est ainsi que les forces qui se trouvent à l'intérieur de nous-mêmes pourront se développer.

Nos sages disent (Tana Débé Eliyahou Raba 25) que l'homme a le devoir de se dire "quand est-ce que mes actions atteindrons celles de mes ancêtres Avbraham Itshak et Yaakov?". Et c'est un devoir. Autrement il ne nous serait pas possible de monter vers les hauts niveaux que l'on pourrait atteindre.

Parachat Pékoudé

Dans la Paracha de Pékoudé la Torah nous donne le compte rendu exact des dépenses de construction du tabernacle (le Michkan). Les enfants d'Israël ont offert de l'or, de l'argent, du cuivre et Moché Rabénou va détailler l'usage qui en a été fait. D'après le Baal Hatourim, Moché s'est adressé, à chacun des six cent mille enfants d'Israël, personnellement.

Moché, dont la Torah elle-même témoigne, qu'il *« est mon serviteur, c'est un homme intègre dans toute ma maison » (Bamidbar 12,6),* avait-il besoin de se justifier et de préciser la manière dont il a utilisé les matériaux qui lui avaient été amenés? Le Midrach Tanhouma nous explique que des « moqueurs-médisants » de la génération parlaient derrière son dos: « comment croyez-vous que Moché se soit enrichi? Il a reçu notre argent, sans limite, et sans contrôle, il en a sûrement profité ». Moché, qui les a entendu, s'était promis : « dès que je termine la construction, je leur rendrai des comptes et dans le menu détail ». Comme il est dit : *« vous serez quittes envers D… et envers Israël »*. (Bamidbar 32,22)

A l'époque du temple, lorsque le Guizbar, le responsable des achats pour les sacrifices, se rendait dans la salle des trésors, il ne devait pas y pénétrer avec un habit à ourlet, ni même avec ses téphilines, pour ne pas être soupçonné de pouvoir cacher une pièce de monnaie et de s'enrichir en détournant de l'argent.

Mais pourquoi soupçonner, ainsi sans arrêt, Moché rabbénou, à chaque pas? Le Béér Yossef donne l'explication suivante: les enfants d'Israël sont sortis d'Egypte, avec de grandes richesses. Chacun d'entre eux avait quatre vingt dix ânes pour porter l'or et l'argent pris à l'Egypte. Par contre, Moché, occupé à ramener les ossements de Yossef, n'avait rien pris du butin de la sortie d'Egypte, ni de celui de la traversée de la mer des joncs (lequel était encore plus important). Les premières tables de la Loi furent brisées le 17 Tamouz, et 80 jours plus tard, le jour de Kippour, Moché revient avec les deuxièmes tables qu'il a lui-même taillées. Le lendemain, il ordonne la construction du Michkan et rapidement sa maison se remplit de richesses. Comme disait le Hatam Sofer, il est plus facile d'être quitte envers l'Eternel qu'envers Israël.

Si Moché s'est enrichi, c'est de la taille des deuxièmes tables de la loi. Le Tiferet Sion nous dit qu'il s'agissait de saphir, resté après avoir gravé les louh'ots. Le Midrach Tanhouma (Chémot 29) révèle, que Hachem lui a fait trouver dans sa tente personnelle le « minerai » nécessaire, lequel était fait de pierre précieuse. *« Taille toi-même deux tables de pierres »* (Chémot 34,1) peut se lire aussi « taille pour toi... les débris seront pour toi », des débris de bénédiction, parce que c'est toujours *« la bénédiction de l'Eternel qui enrichit" »(Michlé 10,22).*

Parachat Vayikra

La Torah détaille ici les différentes offrandes (korbanot) et le rituel spécifique qui les accompagne. Ces Korbanot (sacrifices) occupent une place importante dans le service du Temple, et exigent de la part des cohanim une stricte observance des moindres détails. Bien qu'il s'agisse de h'oukim on peut s'interroger sur les raisons de tous ces sacrifices. Et pourquoi asperger le sang sur le pourtour de l'autel ? Pourquoi la combustion des membres, et des graisses sur le mizbéah ? Le verset répète à plusieurs reprises : *« combustion en l'honneur de l'Eternel » (Vayikra 1,9/13/17)* -littéralement : combustion *« d'une odeur agréable à l'Eternel »*.

Le Rambam dans son Guide des égarés (ch3, 46) explique que les non-juifs, à cette époque, idolâtraient les animaux. Les égyptiens étaient « adorateurs des étoiles ». Sur terre, le bélier était leur dieu, représentant de la constellation du bélier dans le ciel. Les kasdim vouaient un culte aux chédim (démons) dont le symbole s'identifiait au bouc. En Inde, aujourd'hui encore, la vache est sacrée -en relation avec le taureau du signe du zodiaque. C'est pourquoi D… nous aurait ordonné de Lui sacrifier ces trois animaux pour nous éloigner de la crédulité idolâtre, au regard du sort réservé à ces « divinités » sans pouvoir.

Le Ramban (Nahmanide) s'étonne : est ce vraiment le sens des sacrifices que de venir exclure toute pensée idolâtre, à toutes les époques ? Il objecte que les sacrifices existaient avant

même le culte des idoles : Abel offra, en sacrifice, les premiers-nés de son bétail et Noah sorti de l'arche, amena des holocaustes. Certains idolâtres croyaient, en même temps, en D… qu'ils appelaient le Dieu des dieux, lui accordant la suprématie. Prendre leur dieu comme offrande pourrait même être interprété comme une marque d'honneur et les encourager à poursuivre leurs erreurs.

Pour le Ramban l'homme voit couler son propre sang au travers de celui de la bête qu'on égorge. Il prend à ce moment conscience qu'il aurait mérité, lui, (pour avoir transgressé la volonté de son Créateur) ce que subit l'animal, à sa place. Selon qu'il ait fauté en acte ou par la parole, il viendra pour obtenir son pardon, imposer ses mains, (responsables des actes) sur la bête, confesser sa faute (en paroles) dans le Vidouï. Ses fautes en pensée seront, elles, expiées par la combustion des reins, des viscères, et des membres de l'animal.

Le Réah (Rabbi Aaron Halévi auteur du Sefer Hahinoukh) ajoute que ce qui différencie l'homme de la bête est la source divine de son âme, qui se manifeste dans ses facultés intellectuelles. Une fois mort, son enveloppe physique comme celle de l'animal, retourne à la poussière. Au moment de la faute, un esprit de folie (expression de son animalité) s'empare de lui (Sotta 3a) et il n'est plus alors différent de la bête. A voir la combustion du sacrifice, l'homme sera amené à réfléchir, il s'engagera dans la voie de la Téchouva et il s'éloignera dorénavant de la faute. Et c'est en cela que *« la combustion est une odeur agréable à l'Eternel »*.

Parachat Tsav

La paracha de la semaine Tsav nous apprend que le sacrifice de « Toda », sacrifice de reconnaissance et de remerciement, s'accompagne de quarante galettes d'azyme et de gâteaux de pain levé. Bien que ce sacrifice fasse partie de la catégorie des « Chélamim » (sacrifices rémunératoires) généralement consommés en deux jours et une nuit, il devra, lui, le korban Toda *« être mangé le jour même de l'offrande; on n'en laissera rien pour le lendemain. »(Vayikra 7,12-15).*

Pourquoi ce temps, réduit, à un jour plus une nuit, avec une telle quantité de pains qu'on ne retrouve pas dans les autres sacrifices?

Le Nétsiv (Rabbi Naftali Tsvi Yéhouda Berlin) de Vologine zatsal explique que le but de ce sacrifice est de faire savoir, publiquement, les bienfaits de l'Eternel dont nous avons été comblés et de les raconter dans les détails. C'est pour cela que le temps de consommation est limité. Il oblige, le propriétaire de la bête, à inviter un maximum de personnes, pour pouvoir rapidement terminer de manger toute la chair du sacrifice et tous les petits pains. Il sera ainsi amené à faire connaitre, autour de lui, les bontés qui lui ont été accordées ainsi que les miracles de D… et Le remercier.

C'est ce que le roi David proclame dans le livre des psaumes : *« Mes vœux, je les acquitterai envers l'Eternel, à la face de tout son peuple ... » (Psaumes 116, 16-19).* Bien que le

roi doive s'acquitter, lui aussi, de ses devoirs dans la discrétion, David le faisait en public pour proclamer et raconter les prodiges de l'Eternel, *« à la face de tout son peuple »*.

Le Sfat Emet, quand à lui, donne une autre explication: l'homme jouit, chaque jour, des bienfaits de son créateur, comme nous le disons trois fois par jour, dans la Amida (la prière) à Modim : « nous Te remercions et proclamons Ta louange… pour Tes miracles, que Tu opères chaque jour en notre faveur, pour Tes prodiges et Tes bontés de chaque instant, soir, matin et midi. » Les remerciements ne peuvent donc pas être étalés sur plusieurs jours, car déjà le lendemain l'homme se doit de remercier l'Eternel pour les bontés de ce nouveau jour.

Parachat Chémini

Après le décès des deux enfants d'Aaron, Nadav et Aviou, entrés dans le tabernacle en état d'ivresse, l'Eternel s'adressa à Aaron (lémor = et lui dit) : *« tu ne boiras ni vin ni liqueur forte, toi non plus que tes fils, quand vous aurez à entrer dans la tente d'assignation afin que vous ne mouriez pas… et afin de distinguer entre le sacré et le profane, entre l'impur et ce qui est pur. » (Vayikra10,8-10)*

On ne peut que s'étonner du lien de ce deuxième verset *« Et afin de pouvoir distinguer entre le sacré et le profane ... »* avec l'interdiction de consommer du vin avant d'entrer dans le Michkan.

Le Maguid de Douvna explique que le vin a la faculté d'apporter à l'homme de la joie comme il est dit : *« donnez des liqueurs fortes aux malheureux, du vin à ceux qui ont l'amertume au cœur »(Michlé 31,6).* Mais le Cohen n'a pas besoin de boire du vin, le Beth Hamikdach est en mesure de le remplir de joie comme l'exprime le roi David : *« je suis dans la joie quand on me dit : nous irons dans la maison de l'Eternel » (Téhilim 122,1).*

Plus encore, rajoute le Ben Ich Haï, le vin n'apporte qu'une joie matérielle, temporaire, qui disparait une fois que l'effet du vin s'estompe. Par contre, la joie acquise au Beth Hamikdach, elle, est spirituelle et ne le quittera plus. Par le service des Cohanim au Temple, un esprit de sainteté et de

pureté pénètre l'homme, la joie s'installe dans son corps qui restera même une fois sa mission terminée. Ainsi la Torah interdit aux Cohanim de boire du vin (ou toute boisson qui les « réjouirait ») pour ne pas remplacer la vraie joie spirituelle par une joie matérielle, éphémère.

Le mot du verset « émor » (pour dire) peut se lire aussi « Lo mar » (pas amer), une mise en garde pour Aaron : « toi qui te trouves constamment dans le tabernacle tu ne dois pas éprouver (de mar) d'amertume et tu ne dois pas recourir à l'alcool, pour la faire disparaitre ». La Torah poursuit: « ne penses pas que l'interdiction soit liée à la nécessité d'accomplir convenablement le service des sacrifices, car quand bien même tes enfants seraient avec toi et te surveilleraient, le vin te reste interdit ».

On comprendra mieux la suite du verset "*afin de distinguer entre le sacré et le profane, entre l'impur et ce qui est pur".* La Torah demande au Cohen de distinguer entre la joie spirituelle et sacrée et la joie matérielle, profane.

L'entrée au temple était pour l'homme un moment particulier d'élévation spirituelle, avec l'annulation de sa personne devant l'Eternel. C'est pour cela nous explique le Chla Hakadoch que dans tous les lieux saints, on retrouve ce commandement si particulier de se déchausser : *« Ôte ta chaussure car l'endroit que tu foules est un sol sacré! »* (Chémot 3,5). La semelle en cuir sous le pied de l'homme révèle sa domination sur le monde animal, et justement dans un endroit

sacré où l'homme doit s'annuler face à son Créateur, il ne peut se prévaloir d'une quelconque suprématie.

Parachat Tazria Métsorà

Dans ces deux Parachiot Tazria et Métsora, la Torah décrit en détail les lois de la lèpre et du lépreux. Ces tâches de lèpre frappaient l'homme parce qu'il n'avait pas fait attention à ses paroles (Lachon Harah). Elles le rendaient impur et l'obligeaient à sortir de la ville, pour se retrouver seul, à attendre la guérison. Il pouvait, alors seulement, regagner sa maison après s'être complètement rasé les cheveux et la barbe et tous les poils de son corps. Ces souffrances n'avaient qu'un seul but : le ramener dans le droit chemin.

Plus encore, la lèpre pouvait frapper ses habits et même les pierres de sa maison. La Guémara (Erekhin 16a) nous enseigne que cette *« lèpre des pierres »*, avait pour cause la mesquinerie. Celui qui a refusé de prêter ses ustensiles, au prétexte qu'il n'en possède pas, devra alors vider le contenu de sa maison. Ainsi l'Eternel fera apparaitre ce qu'il a voulu cacher.

Le Ramban écrit que la « *lèpre des habits et des pierres »* ne fait pas partie de la nature de ce monde. C'est un miracle accordé au peuple d'Israël, pour le guider et lui indiquer que D... s'en éloigne lorsqu'il faute. C'est d'ailleurs, uniquement en terre d'Israël, que ces lois s'appliquent, là où l'Eternel réside parmi les enfants d'Israël.

Pourtant la Guémara nous enseigne (Sanhédrin 71a) qu'une maison atteinte de lèpre n'a jamais existé et n'existera jamais. Toutes ces lois ne sont écrites dans la Torah que

pour être étudiées et pour en recevoir le mérite. D'après Rabbi Eliézer le fils de Rabbi Chimon, les conditions qui rendent une maison impures sont difficilement réalisées. Il faut deux tâches de telle longueur et de telle largeur, sur deux pierres, sur deux murs, dans un angle de la maison!

Mais « *la lèpre des murs* » est en soi un miracle, car de manière naturelle les murs n'en sont jamais atteints. On peut se demander pourquoi la Torah exige telle taille et telles autres conditions particulières, une petite tâche isolée n'est-elle pas déjà un signe du ciel?

Le Rav Leib Hasman zatsal répond que la lèpre, comme un ange envoyé du ciel, vient dire à l'homme qu'il a fauté. Le fait de pouvoir recevoir ainsi un signe du ciel montre la grandeur de l'attachement de cet homme à son Créateur. Ce lien est d'autant plus mis en valeur que les manifestations de cette lèpre s'éloignent des lois de la nature. Ainsi la Torah, par la multiplicité des conditions, s'adresse à un homme dont le niveau spirituel est si élevé qu'il mérite une telle communication avec le Ciel. Un tel homme a-t-il jamais existé, existera-t-il jamais?

Parachat Aharé-Mot, Kédochim

Dans la Paracha de Kédochim, le verset nous demande *« Tu aimeras ton prochain comme toi-même »* (Vayikra 19,18). Rabbi Akiva enseigne que c'est là un principe fondamental de la Torah (Yérouchalmi, Nedarim 9,4). Nous connaissons tous aussi, la réponse de Hillel à cet homme qui voulait apprendre sur un pied toute la Torah, que tout se résume en un principe : (littéralement) « ce qui sur toi est haïssable, ne le fais pas à ton prochain … le reste n'est que son explication » (Chabbat 31a).

Mais peut-on vraiment aimer son prochain comme soi-même? Rabbi Akiva lui-même tranche qu'un homme n'est pas obligé de partager son eau, s'il se trouve dans le désert, avec juste la quantité qui lui serait suffisante. C'est que « ta vie est prioritaire sur celle de ton prochain » (Baba Métsia 62a).

Le Ramban répond qu'il s'agit là d'une exagération, car on ne peut exiger d'aimer l'autre comme soi-même. La Torah n'écrit pas, d'ailleurs, d'aimer « réakha » (ton prochain) mais « léréakha » (pour ton prochain). En fait la Torah nous demande de vouloir le bien de notre prochain comme nous voulons notre bien propre. Souhaiter à l'autre l'intelligence, le savoir, la réussite, la richesse… nous est facile, à condition de garder pour nous quelque supériorité. Ce commandement vient donc nous dire de mettre à égalité notre frère et d'enlever de notre cœur toute jalousie éventuelle.

Yonathan, le fils du roi Chaoul, aimait David comme lui-même (Chmouel I : 20,17), parce qu'il avait ôté de son cœur toute jalousie, jusqu'à renoncer à la royauté, pour lui-même: *« Ne crains rien, la main de Chaoul mon père ne t'atteindra pas, tu régneras sur Israël et moi je serai ton second » (23,17).*

Le Rav Desler zatsal explique (Mikhtav Mééliahou Tome 3, page 88) les paroles du Ramban: la Torah n'ordonne pas à l'homme de vouloir tout le bien pour les autres et pas pour lui-même, car ceci est impossible. Toutefois le caractère de l'homme est tel qu'il cherche à se démarquer de son entourage, et à affirmer sa particularité. Cette démarche lui est si importante qu'il ferait tout pour y arriver. Elle est révélatrice d'une touche de jalousie, d'une certaine « petitesse » d'esprit, desquelles il convient de s'écarter. Car qu'importe, au fond, que l'autre arrive aussi à la même grandeur et aux mêmes qualités.

Rav Desler donne aussi une autre explication à cette Mitsva. Il est habituel de penser que donner est un acte d'amour, motivé par cet amour dont il est un témoignage. Mais il y a aussi, en retour, un amour qui provient du don, car lorsqu'on donne à quelqu'un, on en vient à l'aimer. Le fait de s'intéresser à autrui, de s'en préoccuper, ou de lui donner quelque chose, projette en lui une part de nous-mêmes que nous n'aurons, bien sûr, aucune difficulté à aimer. C'est ce que nos Sages enseignent : « si tu veux aimer ton prochain recherche son bien » (Derekh Eretz zouta ch 2).

Parachat Emor

Nous trouvons dans notre Paracha de la semaine la Mitsva du compte de l'Omer*: « Vous compterez chacun, depuis le lendemain de la fête, (...) sept semaines, qui doivent être entières.. »*.(Vayikra 23, 15-16)

Le Réah (Rabbi Aaron Halevi) dans son Séfér Hahinoukh explique le sens de cette Mitsva. Le but de la création du monde est la Torah, et les enfants d'Israël ont été délivrés de l'esclavage pour La recevoir cinquante jours plus tard au mont Sinaï. Ce compte a pour vocation d'éveiller en nous l'espérance de ce grand jour. C'est pour cela que l'on ne compte pas à rebours, de manière décroissante, car le fait de mentionner un chiffre élevé en début de période risquerait de nous décourager, sachant qu'il reste encore tant de jours jusque Chavouot.

Le Rav Chimchon Pinkous zatsal précise que les jours qui nous séparent du don de la Torah ne sont pas juste du temps, à vite vouloir passer, mais plutôt des jours de préparation. Yaakov, notre père, a travaillé sept années chez Laban pour obtenir Rahel et : « elles furent à ses yeux comme quelques jours tant il l'aimait » (Beréchit 29,20). Pourtant la logique nous ferait dire le contraire, cette période aurait du être pour lui comme une éternité.

En fait Yaakov se prépara pendant ces années à la construction du peuple d'Israël. Les jours et les semaines

n'étaient pas un obstacle qui le séparait de Rahel, mais une période d'élévation spirituelle, qui le rapprochait du but qu'il s'était fixé. L'homme à qui l'on promet une grosse somme d'argent pour dans un mois, vivra les jours avec impatience, pressé d'arriver à cette date. Si par contre, on lui donne chaque jour une partie de la somme, il ressentira l'importance et la nécessité de chaque moment, pour arriver au résultat tant attendu.

Le compte de l'Omer est donc notre période de préparation à recevoir la Torah. Nous dénombrons ainsi les jours qui nous ont permis d'accéder à un niveau supérieur. L'offrande du Omer, offerte le deuxième jour de Pessah était à base d'orge. Nourriture des animaux, elle fait allusion au niveau spirituel des enfants d'Israël, à la sortie d'Egypte, qui étaient au 49ieme dessous.

A Chavouot, au terme de ce compte et de la préparation qu'il implique : *« vous offrirez à l'Eternel une oblation nouvelle »* (Vayikra 23,16) et cette nouvelle oblation, sera cette fois faite de blé, une nourriture de l'homme, allusion au chemin spirituel parcouru pendant ces sept semaines.

Parachat Béhar

Au début de notre Paracha, la Mitsva de la Chémita (« le chômage de la terre ») est annoncée par : *« L'Eternel parla à Moché au mont Sinaï en ces termes » (Vayikra 25,1).* Le mont Sinaï fait, bien sûr, référence au Matan-Torah, où toutes les mitsvots ont été données. Nos Sages s'interrogent sur cette mention, ici particulièrement, et le lien qu'elle suggère de la Chémita au mont Sinaï.

Le Midrach Rabba (Vayikra 1,1) à propos du verset (Téhilim 103,20): *« Bénissez l'Eternel, vous ses anges, héros puissants qui exécutez ses ordres, attentifs au son de sa parole »* rapporte l'avis de Rabbi Its'hak pour qui les *« héros puissants »* sont ceux qui accomplissent la Mitsva de la Chémita, et celui de Rav Houna, pour qui, il s'agit des enfants d'Israël lorsqu'ils ont dit « Naassé Vénichmà » (nous exécuterons et puis nous comprendrons). La mention du mont Sinai, lequel fait aussi allusion au « naassé vénichma » (élément déterminant du don de la tora), viendrait placer la mitsva du « repos de la terre » au degré d'adhésion spitituelle du naassé vénichmà.

Il faut reconnaitre, explique le Rav Koppelman zatsal que la demande de ne pas travailler la terre la septième année est presque surnaturelle. L'homme qui a tant investi, par un travail intensif de plusieurs années, pour obtenir le meilleur de sa terre, doit tout abandonner, renoncer à la propriété de son champ pendant une année entière et laisser cueillir ses fruits par tout un

chacun. C’est en cela qu’il peut être qualifié de « héros puissant ».

A la déclaration, Naassé Vénichma, une Voix descendit du ciel et s'exclama : « qui a dévoilé à Mes enfants ce secret », ce langage propre aux anges, car eux-seuls ont cette force d'accomplir avant de comprendre. Les enfants d'Israël, au moment du don de la Torah, avaient atteint ce niveau surnaturel, et compris que l'accomplissement des Mitsvots était le but de la création. Confiants en D… ils étaient certains qu'Il ne leur demanderait rien au dessus de leurs possibilités (Guemara Chabbat 88a).

« La terre sera soumise à un chômage en l'honneur de l'Eternel » précède le verset *« six années tu ensemenceras ton champ, six années tu travailleras ta vigne »* pour nous apprendre que si déjà, pendant les six années de travail, nous pensons au repos et au chômage de la terre, nous n'aurons aucune difficulté, le moment venu, à accomplir ce commandement. Car nous aurons à l'esprit, dés le début, que tout appartient à D… et que nous sommes là pour accomplir Sa volonté.

Parachat Béhoukotaï

« *Si vous vous conduisez selon mes lois, si vous gardez mes préceptes et les exécutez… »* (Vayikra26,3) ce sont les conditions mentionnées par la Torah pour accéder aux belles bénédictions de notre Paracha. Par contre *« si vous dédaignez mes lois et que votre esprit repousse mes institutions, au point de ne plus observer mes préceptes, de rompre mon alliance…* », c'est là, que s'abattraient « l'envers » de toutes ces bénédictions… et plus encore que D… nous en préserve.

D'après le Midrach Torat Cohanim que rapporte Rachi *« Si vous vous conduisez selon mes lois »* il s'agit du « Amal ba Tora », d'être assidu dans l'étude, de peiner et d'y investir toutes ses forces. Alors quoi, un homme qui accomplit tous les commandements, qui étudie mais ne peine pas dans son étude, sa Torah ne le protègerait pas ? C'est que le manque de « Amal ba Torah » ne laissera pas celle-ci le pénétrer et il finira par l'oublier. Non seulement elle le quittera, mais (et Rachi le rapporte au verset 15) il en viendrait à sept autres transgressions, jusqu'à renier sa foi.

Le Rav Desler zatsal explique qu'en fait, dans tous les domaines de la vie, l'homme qui se donne du mal pour une chose précise, s'y attachera et l'aimera, à la mesure de son investissement. Celui qui plante un arbre, désherbe tout autour, l'arrose régulièrement et le protège, s'attachera à cet arbre qu'il finira même par aimer. De même, celui qui investit toutes ses forces dans l'étude de la Torah, qui étudie sans ménager sa

peine, s'attachera fortement à elle, qui devient partie de lui-même.

« Heureux celui qui arrive ici et son étude dans la main » (Péssahim 50). Pourquoi ce terme dans la main plutôt que dans la tête ? Le Rav Desler déduit que dans le monde futur la Torah de l'homme ne sera pas mesurée en fonction de ses capacités intellectuelles ni de ses connaissances mais à la hauteur de son investissement.

La connaissance de la Torah acquise dans ce monde sans peine ni assiduité, mais du fait de l'intelligence et d'une bonne mémoire sera considérée, en haut, comme de l'ignorance. Nos Sages disent : « c'est un monde à l'envers que j'ai vu là-bas » (Péssahim 50a) car celui qui n'a pas été doté de bonnes facultés de compréhension et de mémoire, mais qui aura été besogneux, s'efforçant de bien comprendre, celui-là sera, en haut, le Talmid Hakham. Bien sûr le « Amal ba Torah » est relatif à chaque personne, voire aux différentes périodes de la vie, mais c'est La clé de la réussite et de toutes les bénédictions.

Parachat Bamidbar

« Voici les noms des fils d'Aaron (...) Or Nadav et Avihou moururent devant le Seigneur pour avoir apporté devant lui un feu profane. » (Bamidbar 3,4) un feu que l'Eternel n'avait pas ordonné.

Un Midrach surprenant (Torat Cohanim, Chémini) rapporte que Nadav et Avihou, marchant derrière Moché et Aaron s'étaient interrogés en disant « quand est-ce que ces deux vieux mourront, et que nous prendrons leurs places pour diriger les enfants d'Israël ». Le Saint béni-soit-Il dit alors « on verra bien qui enterrera qui ! Eux vous enterrerons et eux continuerons de diriger l'assemblée de l'Eternel ! ».

Comment comprendre que ces deux grands tsadikim, fils d'Aaron, homme de Paix, aient pu s'exprimer ainsi de façon apparemment irrespectueuse. D'autant qu'au moment même de leur décès Moché dira à son frère : « ils étaient plus grands que moi et toi » (Rachi Vayikra 10,3).

Le Ben Ich Haï donne une belle explication en leur faveur. Dans les Pirké Avot (ch 4 mich1) il est dit : « quel est l'homme sage? Celui qui apprend de tout homme ». Que signifie de tout homme? Quel est celui-ci que le Tana désigne ici?

Les mitsvot sont de deux sortes « סור מרע ועשה טוב Sour mé ràa vé assé tov : éloigne toi du mal et fait le bien » (Téhilim 34,15). S'éloigner du mal est bien plus difficile pour un homme jeune, car il lui faut aller à l'encontre de sa nature intime, et

multiplier les efforts pour maitriser ses pulsions et ses passions. Par contre en avançant dans l'âge, le mauvais penchant est moins fort, et l'homme aura plus de facilité à le vaincre. C'est pourquoi, pour s'écarter du mal, le Tana nous recommande « d'apprendre » du jeune, et de toujours rester très vigilant.

Pour le « assé tov, fait le bien », à savoir accomplir les commandements positifs, plus forte sera la lutte des plus vieux. Avec l'âge on a plus de mal à partir à la synagogue, à prier tôt le matin ou tard le soir, à se concentrer dans l'étude de la Torah, etc. Ici le Tana nous conseille de nous inspirer de la conduite des vieux, de ceux qui surmontent tant de difficultés pour accomplir la volonté du Créateur. Le sage doit savoir ainsi adapter sa conduite aux circonstances et « apprendre de tout homme » des vieux comme des plus jeunes.

Nadav et Avihou (nous explique le Ben Ich Haï) pensaient que le peuple ne pouvait pas prendre exemple sur Moché et Aaron, du fait de leur grandeur et de leur facilité à vaincre le mauvais penchant. Il lui fallait, dorénavant comme modèles, des dirigeants jeunes, et leur conversation rapportée par le Midrach visait le bien et l'intérêt supérieur des enfants d'Israël. Mais nous dit le Zohar Haquadosh, il ne fallait pas, avec impétuosité, « précipiter l'heure » mais attendre patiemment la décision Divine.

Parachat Nasso

Est Nazir celui qui fait le vœu d'abstinence de vin, de boisson enivrante, de raisins, frais ou secs…. Le Nazir laissera croitre sa chevelure, il ne se rendra pas impur pour un mort. « *Kadoch hou l'Hachem* » (Bamidbar 6,8), la Torah le considère comme Saint parce qu'il a voulu s'abstenir en l'honneur de l'Eternel.

Le Even Ezra explique que le terme *«Yafli »* utilisé par le verset pour dire qu'il *fera le vœu* (Bamidbar 6,2), vient du mot « *Pélé »* qui signifie étonnant. Qu'un homme ne soit pas à la recherche des plaisirs de ce monde est chose peu commune. Plus encore la Torah nous dit que *« la couronne de son D… est sur sa tête » (6,7).* Une couronne qui fait du Nazir un Roi, maitre de ses tentations et de ses pulsions, au contraire de ses contemporains restés esclaves de leurs désirs. C'est bien connu que le vin libère les pulsions, et entre autres, peut mener à la débauche. Comme nos Sages nous l'ont enseigné, celui qui voit la Sotta (la femme infidèle) dans son « humiliation », qu'il devienne Nazir. La michna fait cependant précéder le traité de Nazir de celui de Sotta, comme pour nous prévenir.

La Nézirout ne dure que trente jours, on l'apprend du mot *« Yihyé »*, valeur numérique trente (une des rares Guématria que nous trouvons dans le Talmud). Est-ce qu'en une si courte durée, l'homme peut déjà prétendre au titre de Kadoch (Saint)?

Le Rav Leib Hassman zatsal explique que le Nazir est jugé sur sa motivation à vouloir être Nazir, à s'éloigner des tentations de ce monde. Il a compris que pour se détacher de la matérialité, il devait faire cette démarche, dont la qualité donnera la mesure de son ascension spirituelle. Son élévation, fut-elle minime, mène le Nazir dans un autre monde, au point qu'au terme des trente jours, il apportera un sacrifice d'expiation « hattat », comme l'explique le Ramban, pour excuser la fin de sa nézirout. Celui qui n'est pas Nazir n'apporte pas de sacrifice, seul celui qui a été Roi et maitre de lui-même devra se faire pardonner de ne pas poursuivre.

Cette idée que la motivation est l'essentiel, nous la retrouvons dans la Guémara (Nazir 4b) où Chimon hatzadik nous dit « de ma vie je n'ai mangé le sacrifice d'un Nazir à l'exception du jour où j'ai rencontré un homme de belle apparence, porteur d'une jolie chevelure. Je lui ai demandé pourquoi es tu devenu Nazir ? Il m'a répondu qu'un jour il s'était vu dans le reflet de l'eau et son mauvais penchant tentait de le pousser à la faute. Il avait alors fait vœu de couper ses cheveux en l'honneur d'Hachem ». Chimon Hatsadik l'embrassa sur le front, et lui dit : « Yirbou kamokha nézirim béisrael », que des Nézirim comme toi, il y en est beaucoup dans le peuple d'Israël.

Parachat Béhaalotékha

« Or, lorsque l'arche partait, Moché disait : Lève-Toi Eternel ! Afin que Tes ennemis soient dissipés et que Tes adversaires fuient de devant Ta face! Et lorsqu'elle faisait halte, il disait : Reviens siéger, Eternel, parmi les myriades des familles d'Israël! » (Bamidbar 10, 35-36)

La Guémara Chabbat (116a) nous enseigne que D… a marqué ces versets par des « signes », sous forme de deux lettres « Noun » renversées, l'une en amont, l'autre en aval, pour dire que cette « Paracha » n'est pas à sa place. Elle aurait dû, en effet, se trouver plus haut dans la Paracha de Bamidbar, au moment des changements de camps des enfants d'Israël.

Le Baal Hatourim explique que le « Noun », valeur numérique cinquante, vient nous indiquer la place de ces versets qui est à cinquante Parachiot de là (une Paracha désigne, dans le Séfer Torah, une série de versets séparée d'une autre série par un espace blanc, de longueur convenue, selon que la Paracha suivante est dite ouverte ou fermée). Le Noun renversé nous indique la direction, et comme il regarde vers la droite, vers ce qui précède, c'est-à-dire vers le début de la Torah.

Pourquoi la Torah a-t-elle écrit ces versets à cet endroit? Pour interrompre et marquer une pause entre deux défaillances, deux « calamités », celle du fait que *« le peuple affecta de se plaindre amèrement aux oreilles d'Hachem… » (11,1*) et celle qui est rapportée sur le verset *« Ils voyagèrent de la montagne*

de D… pour un chemin de trois jours… » (10,33) (Chabbat 116 a). C'est pendant ce voyage, d'après Rachi, que le *« ramassis d'étrangers qui était parmi eux fut pris de convoitise…et (après eux) à leur tour, les enfants d'Israël se remirent à pleurer… »(11,4).*

Le Ramban, par contre, explique que le malheur est dans le départ de la montagne de D… (du mont Sinaï), où la Torah a été donnée. Car ils l'avaient quittée avec joie, comme un enfant qui fuit les bancs de l'école, les enfants d'Israël craignant un rajout de mitsvots supplémentaires. L'interruption vient ici séparer les fautes, qui répétées trois fois de suite déterminent une "Hazaka", laquelle les aurait plongés dans un statut dont ils auraient eu du mal à en sortir.

Cependant une dernière question se pose : les enfants d'Israël ne quittaient un lieu que sur l'ordre de D…, la colonne de nuée se levait en premier, qui marquait la fin du campement à cet endroit. Le départ du mont Sinaï n'était donc pas une fuite mais l'observance de la volonté de Divine! D'ailleurs ils parcoururent un chemin de trois jours en un seul jour, parce que D… voulait rapidement les faire rentrer en terre d'Israël (mais la faute les laissera quarante ans dans le désert).

Le Rav Natan Tsvi Finkel de Slabodka zatsal répond que la Torah reproche ici aux enfants d'Israël d'avoir quitté l'endroit avec empressement, sans remord, alors qu'ils venaient là de recevoir la Torah. Et D… qui sonde les cœurs compara cette

conduite à celle de l'enfant qui quitte en courant les bancs de l'école.

Une fois la Mitsva accomplie, l’étude terminée, on devrait ressentir un plus grand attachement aux Mitsvots et non pas le soulagement d'en être débarrassé.

Parachat Chéla'h Lékha

« L'Eternel parla ainsi à Moché: envoie, toi-même, des hommes pour explorer le pays de Canaan que je destine aux enfants d'Israël » (Bamidbar 13,1-2). Rachi rapporte la Guemara Sotta 34b « envoie pour toi. A ton idée, mais Moi je ne te l'ordonne pas. Si tu veux envoie-les! »

La démarche n'était pas en soi mauvaise. A preuve, par la suite, Moché Rabénou envoya des explorateurs vers la ville de "Yaazer", et Yéhochoua deux espions dans celle de "Yéri'ho", avant de l'assiéger. Le but est de connaitre les points faibles de l'ennemi, et d'élaborer une stratégie militaire (Ramban). Où donc se situe l'erreur dans la demande des enfants d'Israël, rapportée par le verset : *« nous voudrions envoyer quelques hommes en avant, qui exploreraient pour nous ce pays et qui nous renseigneraient sur le chemin que nous devons suivre…»* (Dévarim 1,22) ?

De plus ces espions ont été choisis par Hachem Soi-même. Ils étaient tous des chefs de tribu, des justes irréprochables (Rachi 13,3). Leur nom est mentionné en fonction de leur grandeur spirituelle, Yéhochoua ne se trouve qu'en cinquième position. Comment alors comprendre cette attitude négative de leur part ?

C'est que la mission n'était pas si simple et ils en avaient une idée préconçue. D'ailleurs Moché Rabénou rajouta la lettre Youd au nom de Hochéa qu'il nomma Yéhochoua, pour dire

« que D… te protège du complot des explorateurs ». Kalév, fils de Yéfouné, se rendit lui à Hévron prier sur la tombe des patriarches, pour ne pas faillir.

En réponse à ces questions, le Rav Koppelman Zatsal avait l'habitude de rapporter le Rachi du verset mentionné plus haut (Dévarim 1,22). « Vous vous êtes tous approchés de moi : dans le désordre. Généralement les enfants qui respectaient leurs Anciens les envoyaient devant eux (idem 5, 20-21), et les anciens laissaient les Chefs de tribu les précéder. Mais ici vous vous êtes tous approchés, dans le désordre, les enfants bousculant les anciens et les anciens les chefs ».

Si la demande n'était qu'une démarche d'Hichtadlout, en vue de préparer l'entrée en terre d'Israël, le protocole aurait dû être respecté, dans le calme et la sérénité. La bousculade, le désordre démontrent un manque de confiance en D…, un désarroi, chacun s'accordant l'initiative de prendre soi-même les choses en mains.

La réaction des enfants d'Israël, au rapport des explorateurs fut que le peuple pleura cette nuit-là (14,1). Nos sages nous enseignent (Taanit 29a) que le Saint béni soit-Il leur a déclaré : « vous avez pleuré pour rien, Je vous fixerai, Moi, des pleurs pour ce jour-là, à travers toutes les générations (Tich'a Béav)». Les pleurs sont signe de désespoir et montrent que la démarche du peuple était marquée du manque de confiance en D… C'est là l'essentiel de leur faute.

Le Or Hahyim hakadoch, lui, explique que les intentions du peuple ont imprégné les explorateurs selon le principe "chélouho chel adam kémoto". L'envoyé d'un homme le représente en lieu et place, comme s'il était (cet homme) lui-même en ce lieu et en cette place. De ce fait le Chaliah (l'envoyé) viendra à se comporter comme le Méchaléah (celui qui l'a envoyé). Ainsi malgré la grandeur et la tsidkout (la vertu) des explorateurs, les mauvaises intentions initiales du peuple les ont détournés du chemin de la Vérité.

Parachat Korah

Dans la Paracha de cette semaine Kora'h s'oppose à Moché Rabénou. Il vient chercher querelle, accompagné de deux cent cinquante personnalités, notables, princes de la communauté et chefs de Sanhédrin, et dire à Moché et Aaron : *« pourquoi donc vous érigez-vous en chefs de l'assemblée du Seigneur? »(Bamidbar 16,3).* Moché va leur proposer, dans sa réponse, l'épreuve de l'encens : *« D… fera savoir qui est digne de Lui (…) munissez vous d'encensoirs (…) mettez-y du feu et placez dessus du parfum, devant l'Eternel… »* (versets 5-7)

Celui que D… choisira en sortira vivant, les autres périront (Rachi 16,6). Et c'est ce qui arriva, le sol se fendit et la terre engloutit Kora'h et toute sa famille ; un feu s'élança de devant D… et consuma les deux cent cinquante hommes qui avaient offert l'encens. Comme le peuple s'en prenait à Moché et à Aaron, un fléau sévit que seule l'intervention d'Aaron avec l'encens (la Kétoret) arrêta. « *Les morts par ce fléau furent au nombre de quatorze mille sept cents* ».

Après quoi, l'Eternel demande à Moché de prendre, de chaque chef de tribu, *« un bâton, un bâton par famille paternelle, (…) le nom de chacun, tu l'écriras sur son bâton, et le nom de Aaron (…) sur le bâton de Lévi. (…) Or l'homme que J'aurai élu son bâton fleurira et ainsi Je mettrai fin aux murmures des enfants d'Israël».*

La question s'impose, pourquoi l'épreuve du bâton n'intervient-elle qu'après la mort de Kora'h, celle de son assemblée, et après aussi ce terrible fléau qui tua tant de personnes ? Proposé dès le départ, « le signe du bâton », qui confirme l'élection d'Aaron, aurait mis fin à toute dispute, et épargné tant de vies humaines.

Le Rav Koppelman zatsal répond, que Kora'h savait bien que ses arguments n'étaient pas suffisants pour convaincre le peuple de le suivre. Le seul moyen d'attirer vers lui ces 250 chefs de Sanhédrin était dans la moquerie et la raillerie (Létsanout). Le Midrach rapporté par Rachi (16,8) nous apprend qu'il les revêtit d'habit, entièrement fait de laine d'azur, pour aller demander à Moché si cet habit était soumis au commandement des Tsitsit. Comme Moché répondit par l'affirmative, ils se moquèrent de lui. Et quoi, si un seul fil d'azur suffit à rendre conforme un habit de toute autre couleur pourquoi cet habit, entièrement d'azur, ne pourrait-il pas se rendre conforme par lui-même? De même, qu'il faille quelques lignes dans une Mézouza pour une maison, quand bien même elle serait pleine de livres de Torah…

Lorsqu'on utilise l'ironie et la raillerie, il n'y a plus de place pour une discussion sérieuse et un débat objectif. Car comme dit le Méssilat Yécharim (Ch5) « la moquerie est comme un bouclier enduit de matière grasse qui fait glisser et tomber toutes les flèches qui lui sont lancées ». Par la Létsanout l'homme repousse toute remarque qui lui serait adressée. C'est pourquoi le moqueur s'attire des souffrances, seul moyen de le

ramener à la raison, comme dit le verset : *« les châtiments sont tout prêts pour les railleurs » (Michlé 9,29).*

On peut maintenant comprendre que « le signe du bâton » n'aurait eu aucun effet sur Kora'h et son assemblée, enfermés dans la raillerie. C'est uniquement après que le peuple fut frappé et les enfants d'Israël ramenés à la raison que ce signe trouve sa justification, et produira l'effet recherché.

Parachat 'Houkat

«*Ceci est un statut ('Houkat) de la loi qu'a prescrit l'Eternel en disant : parle aux enfants d'Israël et dis leur de te choisir une vache rousse, parfaite, sans aucun défaut…»* (Bamidbar 19,2).

Rachi rapporte l'explication midrachique de Rabbi Moché Hadarchan : *de te choisir* : de leurs troupeaux ; de même qu'ils avaient prélevé les anneaux d'or pour le veau de leur argent, de même ils devront offrir de leur argent cette vache expiatoire. A l'exemple de la servante qui vient nettoyer les saletés faites par son fils sur le sol du palais royal, « que vienne la vache expier l'impureté générée par le veau d'or ». Mais pourquoi particulièrement l'impureté liée à la mort, et que seules les cendres de la vache rousse ont le pouvoir d'effacer?

Les Mitsvot de la Torah sont de trois sortes : les Edouyots (témoignages) bien compréhensibles, les Michpatim (lois sociales) bien nécessaires, et les 'Houkim (lois irrationnelles) impénétrables pour notre esprit humain. « 'Houka » un décret émanant de D… dont la raison et le sens profond nous échappent. L'observance de ces 'houkim exprime notre « annulation » devant le Créateur, tel l'esclave qui exécute l'ordre de son maitre sans chercher à comprendre Ses intentions.

L'erreur première de l'homme, Adam Harichon, fut son « calcul », celui de vouloir manger le fruit « de l'arbre de la science du bien et du mal », afin d'atteindre un niveau spirituel

plus élevé. Mais cette transgression du fruit interdit, elle, amena la mort dans le monde. La faute, responsable de cette sanction, est à chercher dans cette attitude de l'homme qui s'octroie le droit d'intervenir en fonction de sa propre interprétation, alors qu'il devrait annihiler sa volonté devant Celle de son Créateur.

Le *« Naassé Vénichma »* au pied du mont Sinaï avait ramené les enfants d'Israël au niveau spirituel d'Adam Harichon avant la faute. Cette proclamation signifiait l'obéissance totale aux commandements de D… et donc la réparation du péché originel. Ce jour-là, la mort ne pouvait plus atteindre les enfants d'Israël. Mais le désir du peuple de trouver un nouveau dirigeant à la place de Moché (qui tardait à revenir), ce « calcul » fatidique qui le mena à la faute du Veau d'or, lui fit perdre le niveau atteint au mont Sinaï, et rétablit la mort sur terre.

L'impureté provoquée par le contact de la mort rappelle cette faute, dont la réparation se fera par une mitsva (sans raison explicite et incompréhensible dans ses détails) : la loi de la vache rousse. Elle rappelle notre histoire et nos erreurs et nous propose réparation dans l'effacement total de l'Homme devant la Volonté divine.

Parachat Balak

Nous lisons dans la Haftara: *« O mon peuple! Rappelle-toi seulement ce que méditait Balak roi de Moav, et ce que lui répondit Bilaam, fils de Béor, de Chittim à Guilgal, tu as pu connaître les bontés de l'Eternel! » (Mikha 6,5)*

C'est que l'Eternel se met « en colère » chaque jour à un moment précis (Berakhot 7a) comme il est dit *« le Tout Puissant fait sentir sa colère tous les jours » (Téhilim 7,12).* Celui qui viendrait à maudire son prochain à cet instant, sa malédiction aurait un effet irréversible. Seul Bilaam connaissait ce moment, comme il est dit à son propos : *« celui qui (...) connaît le secret du Très-Haut » (Bamidbar 24,16)* et il voulait en profiter pour maudire le peuple d'Israël. Mais l'Eternel a retenu sa colère et ce durant toute la vie de Bilaam. C'est ce que le verset sous-entend dans *« ...les bontés de l'Eternel ! »*.

De plus, nous pouvons remarquer combien D… a d'abord voulu empêcher Bilaam de se joindre à Balak et l'a privé de sortir une quelconque malédiction de sa bouche. *« Puisque ces hommes sont venus pour te mander, va, pars avec eux, et cependant les ordres que je te donnerai ceux là seulement tu les accompliras ! »*. D… lui envoya un ange pour l'arrêter et fit même parler son ânesse, qui le ridiculisa devant ceux qui l'accompagnaient. Par la suite, D… transforma les paroles de Bilaam en bénédictions. D'après Rabbi Yonathan Il lui mit un crochet dans la bouche pour l'empêcher de maudire (Sanhedrin 105b).

Mais la malédiction de Bilaam aurait-elle pu vraiment être une menace pour Israël? Quel impact peut avoir la parole d'un tel homme, rachà et de mauvaises mœurs, quand elle est exprimée en dehors de cette opportunité, particulière pour lui, qu'est « l'instant de colère »? Comment comprendre toutes ces précautions pour éviter, à tout prix, toute parole de Bilaam?

Nous apprenons dans Parachat Vaéthanan que Moché Rabenou supplia l'Eternel par 515 prières de le laisser rentrer en terre d'Israël, mais l'Eternel lui dit : *« Assez! Ne me parle pas d'avantage à ce sujet »* (Dévarim 3,26). Une prière, un mot de plus et D… lui aurait accordé sa demande. La Torah nous montre ici la force de la parole !

D'après le Zohar si Moché était entré en terre d'Israël, le Beth Hamikdach, construit par lui, aurait été indestructible, de par sa sainteté exceptionnelle. C'est le peuple d'Israël, en cas de fautes, qui aurait été exterminé. Aussi D… a préféré déverser sa colère sur sa propre maison, et préserver la survie du peuple juif. Mais si Moché avait insisté D… l'aurait exhaussé malgré la menace sur le peuple.

C'est l'illustration de l'énorme puissance que D… a donné à la parole, telle que toute prière est entendue, toute demande est reçue, qu'elle soit malédiction ou bénédiction, avec sa possible réalisation, dans le déploiement de la Providence Divine.

Parachat Pin'has

« Pin'has, fils d'Eleazar, fils d' Aaron le Cohen, a détourné ma colère de dessus les enfants d'Israël, en se montrant jaloux de ma cause au milieu d'eux, en sorte que je n'ai pas anéanti les enfants d'Israël, dans mon indignation. C'est pourquoi tu annonceras que je lui accorde mon alliance de paix (...) parce qu'il a pris parti pour son D… et procuré expiation aux enfants d'Israël. » (Bamidbar 25,11-13)

La Guémara (Sanhedrin 82b) explique pourquoi le texte cite son ascendance jusque Aaron Hacohen. C'est que les tribus ont commencé à le dénigrer : « Avez-vous vu ce fils de Pouti, dont le grand père maternel (Yitro) a engraissé (pitém) des veaux pour les idoles, qui se permet de tuer un prince (Zimri) de tribu en Israël! » Aussi le texte rappelle-t-il ses nobles origines !

Mais quand bien même Pinhas serait-il le descendant d'Eleazar et de Aaron, il n'en demeure pas moins qu'il est aussi le petit fils de Yitro, lequel a engraissé des veaux pour l'idolâtrie?

C'est qu'en soulignant cette ascendance idolâtre les enfants d'Israël voulaient mépriser Pinhas, et insinuer que son action relevait du passionnel, du goût du meurtre hérité des Midianites dont son ancêtre Yitro était le prêtre. Pinhas ne pouvait être le Vengeur de l'Eternel, ce titre étant réservé à une élite particulière, hors du commun, d'un niveau spirituel exceptionnel.

Le Méssilat Yécharim (ch 19) définit l'acte de Pinhas comme un élan d'amour ardent pour D…, car celui qui aime à ce niveau ne supporte ni l'injure, ni l'offense qui Lui serait faite. Le Tsadik, empreint d'amour et de respect pour son Créateur, ne peut voir la transgression de Ses commandements, et la profanation de Son Nom sans réagir. Mais si la Halakha permet de tuer tel fauteur particulier (le cas de Zimri), sans procès de justice, ce ne peut être que dans l'indignation à chaud, dans l'instant même du flagrant délit. Au cas où le zélateur viendrait à poser la question au Tribunal rabbinique, on lui répondrait formellement qu'il ne peut passer à l'acte. Car le fait même de poser la question marque un temps d'arrêt qui démontre que ce zélateur n'a pas encore atteint ce Niveau d'amour de D… et il lui sera, par conséquent, rigoureusement interdit de tuer.

En précisant qu'il était le fils de Eleazar et le petit fils d'Aaron, la Torah vient témoigner en sa faveur, et certifier la pureté de ses intentions. Non seulement Pinhas, le zélateur, aura agit pour l'honneur de son Créateur et conformément à la Halakha, mais surtout, par son intervention, il aura rétablit la paix entre D… et les hommes, en digne descendant d'Aaron lequel « aimait la paix et poursuivait la paix ». Et comme pour lui manifester Sa reconnaissance, D... va lui accorder *« son alliance de paix »*.

Parachat Matot-Massé

"… vous préparerez pour vous des villes; elles seront pour vous cités d'asile : là s'enfuira le meurtrier, homicide par imprudence." (Bamidbar 35,10).

L'assassin « involontaire » va devoir quitter sa ville pour venir habiter une des villes de refuge. C'est une mesure de protection face au « vengeur du sang », en général un proche parent de la victime, qui a le droit, voire la Mitsva (d'après Rabbi Akiva) de tuer le meurtrier, s'il venait à le rencontrer hors de la ville refuge.

C'est que l'assassin a, tout de même, une part de responsabilité dans ce qui est arrivé, quand bien même il aurait *« heurté fortuitement (sa victime), sans hostilité, ou … jeté quelque objet sur (elle) sans dessein de l'atteindre »* (35,22). L'exil dans la ville refuge sera aussi une "Kapara", une souffrance qui pardonnera son acte (Makot 2b) ; et il y restera *« jusqu'à la mort du Cohen Gadol et après la mort de ce grand prêtre il pourra retourner au pays de sa possession »* (35,28).

Mais pourquoi donc la libération du meurtrier est elle liée à la mort du Cohen Gadol ?

Rachi donne cette explication : « le grand-prêtre aurait dû prier pour qu'un tel crime ne se produise pas en Israël, de son vivant ». Lui qui présente les offrandes de « h'atat » en expiation des fautes involontaires, il a comme une part de responsabilité dans l'évènement. Le targoum Yonathan dit qu'il

avait même le pouvoir de supprimer ce péché par sa prière ; il ne l'a pas fait, il doit mourir. C'est dire combien le meurtrier, impatient de retrouver sa ville natale, va prier pour que meurt le Cohen Gadol. La Guémara raconte que les mères des grand-prêtres apportaient nourritures et toutes sortes de bonnes choses à ces exilés, afin qu'ils ne prient pas pour la mort de leur fils. D'après cette explication, le Cohen Gadol est ainsi incité à prier constamment en faveur de sa génération.

Une autre raison rapportée par Rachi au nom du Sifri rappelle que « le Cohen Gadol vient faire résider la Majesté Divine sur les enfants d'Israël et prolonger leur vie, tandis que le meurtrier a éloigné la Chékhina d'Israël et a raccourci une vie ». Il ne convient pas qu'il puisse être en présence du grand-prêtre. Il n'en est pas digne.

Suivant cette explication, le Rav Yérouham Leivovitch zatsal de Mir confirme que le but des villes de refuge est d'éloigner l'assassin de l'environnement du Cohen Gadol. Sa punition est d'être chassé du lieu de la résidence divine, à l'instar du premier homme, Adam, renvoyé du Gan Eden après la faute. Car grande est la sanction, d'être écarté du lieu de sainteté du peuple d'Israël, pour tout juif fut-il assassin.

La Guémara (kétoubot 110b) déclare que tout celui qui habite hors d'Israël (à l'époque du temple) est considéré comme n'ayant pas de D… On l'apprend du roi David : *« ils m'ont empêché, en me chassant, de m'attacher à l'héritage de l'Eternel*

et m'ont dit : va servir des dieux étrangers! » (Chémouel 1, 26, 19).

Quels sont-ils, ceux-là, qui auraient dit à David Hamélékh d'aller se livrer à l'idolâtrie? Il s'agit de ses poursuivants, qui l'obligeant à fuir, l'ont amené à sortir de la terre d'Israël, lieu de la résidence divine. Cet exil forcé qui l'a privé de servir D… comme il l'aurait souhaité, a été vécu par David comme un rejet vers des dieux étrangers.

En cette période de Ben Hamétsarim nous prions pour que notre exil se termine et que l'on retrouve très prochainement cette proximité avec la Chékhina qui résidera en terre d'Israël dans le Beth Hamikdach Amen.

Parachat Dévarim

S'adressant à tout le peuple, Moché énumère tous les endroits où Israel a irrité D… mais ses réprimandes ne sont dites que par allusion, eu égard aux enfants d'Israel. S'agissant de l'épisode des explorateurs, il rappelle : *« …vous avez murmuré dans vos tentes, disant : C'est par haine pour nous que l'Éternel nous a fait sortir de l'Egypte! C'est pour nous livrer au pouvoir de l'Amorréen, pour nous anéantir! »* (Dévarim 1,27)

Rachi explique nous avoir *fait sortir d'Egypte* était une manifestation de haine… tel un roi de chair et de sang qui aurait eu deux fils et possédé deux champs, l'un bien irrigué, l'autre aride. Il donnera le champ bien irrigué au fils qu'il aime, et l'aride à celui qu'il hait. L'Egypte, grâce aux crues du Nil, est un pays bien irrigué, tandis que la terre de Kena'an est aride et voilà « Il *nous a fait sortir d'Egypte* pour nous donner le pays de Kena'an.».

Nos sages auraient du relier la prétendue manifestation de haine à la suite du verset *« pour nous livrer au pouvoir de l'Amorréen, pour nous anéantir* » et non pas à la sortie d'Egypte spécifiquement. C'est que, répond le Maharal de Prague, les enfants d'Israël ont traduit la sortie d'Egypte comme une marque de rejet, visant à les éloigner de ce pays réservé au fils qu'Il aime, à l'égyptien, quitte à les mettre en danger face aux Amorréens. Déjà durant leur périple, les explorateurs qui voient les cananéens enterrer leurs morts, déclarent : « *c'est un pays qui dévore ses habitants »*, alors que le Saint Béni soit-Il avait fait

en sorte que les habitants soient préoccupés par leur deuil et ne fassent pas attention aux explorateurs (Rachi Bamidbar 13, 32).

Pourtant la Paracha de Ekev est rassurante et nous dit : *« Car le pays où tu vas entrer, pour en prendre possession, n'est pas comme le pays d'Egypte dont vous êtes sortis, où tu devais semer ta graine et arroser à l'aide du pied, comme en un jardin potager. Mais le pays que vous allez conquérir est un pays de montagnes et de vallées, abreuvé par les pluies du ciel; un pays sur lequel veille l'Éternel, ton Dieu, et qui est constamment sous l'œil du Seigneur, depuis le commencement de l'année jusqu'à la fin. » (Dévarim 11,10-13*)

Comment comprendre toutes ces erreurs de jugement ? Comment cette grande qualité de la terre d'Israël, qui est d'être le pays sur lequel l'Eternel veille et qui est abreuvée par les pluies du ciel, a-t-elle pu être perçue par les enfants d'Israël comme médiocre et la manifestation d'une haine? Comment pouvaient-ils lui préférer la terre d'Egypte abreuvée elle par le Nil ?

C'est, explique le Rav Koppelman zatsal, que les explorateurs ne voulaient pas d'une terre dont l'irrigation et par suite la production soit dépendante de la qualité de notre relation avec l'Eternel. Soit que leur foi ait été des plus fragiles, soit qu'ils craignaient eux-mêmes de faillir. C'est aussi que la terre d'Israël ne donne du meilleur d'elle-même que lorsque le peuple d'Israël est à son plus haut niveau spirituel.

Parachat Vaéth'anan

Moché Rabénou a *« supplié l'Eternel… Ah ! Laisse-moi traverser que je voie cet heureux pays qui est au-delà du Jourdain, cette belle montagne… »* et ce à 515 reprises –valeur numérique du mot Vaeth'anan.

Rabbi Simlaï s'interroge (Sotta 14b) : pourquoi donc notre maitre Moché désirait-il, tant que ça, entrer en terre d'Israël ? Avait-il besoin d'en consommer les fruits, ou de se rassasier à profusion ? En fait Moché Rabbénou s'était dit que « nombre de mitsvots ont été prescrites pour n'être accomplies qu'en Erets Israël. Je veux y pénétrer pour les accomplir moi-même ». D… lui répondit « si c'est la récompense que tu recherches et bien je considère que tu les a toutes accomplies » comme il est dit : *« c'est pourquoi je lui donnerai son lot parmi les grands, avec les puissants il partagera le butin, parce qu'il s'est livré lui-même à la mort …lui qui n'a fait que porter le péché d'un grand nombre et qui a intercédé en faveur des coupables »* (Yéchaeya 53,12)

Le Maharcha, sur place, s'étonne. La récompense dans l'accomplissement des mitsvots ? Ce ne peut avoir été la démarche de Moché. La Michna (Avot chap1 mich3) recommande le contraire : « ne soyez pas comme ces serviteurs qui agissent dans l'intention de recevoir un salaire, mais soyez comme des serviteurs qui servent le Maitre dans l'intention de ne rien recevoir ».

Le Rav Haïm de Vologine répond qu'en vérité le but de la création est justement d'octroyer au peuple d'Israël la Récompense pour avoir réalisé Sa volonté. L'Eternel nous a créés, nous a donné Sa Torah et pour multiplier nos chances de récompense, Il a multiplié Ses commandements jusque 613 (Torah ou mitsvot lézakot et Israël).

Accomplir Ses mitsvots dans ce but précis, celui de finaliser cette Volonté première, et non pour un quelconque intérêt personnel, c'est effectivement s'inscrire dans la démarche créatrice originelle de La récompense.

Pour obtenir le pardon des enfants d'Israël Moché n'hésitera pas à dire *« sinon efface-moi du livre que tu as écrit »* (Chémot 32,32). Etre prêt à s'effacer comme l'était Moché pour obtenir que d'autres participent au projet divin, est révélateur de la qualité de ses intentions profondes. Mais un tel niveau n'étant pas accessible à tout un chacun, la michna nous recommande de ne pas servir l'Eternel dans le but d'être récompensé.

Parachat Ekév

"Et le Seigneur me remit les deux tables de pierre, burinées de son doigt divin... Et je redescendis de la montagne… et je vis… vous vous étiez fait un veau de métal… et je saisis les deux tables, je les jetai de mes deux mains, je les brisai à vos yeux. En ce temps-là, l'Éternel me dit: "Taille toi-même deux tables de pierre pareilles aux premières… Et l'Éternel grava sur les tables la même inscription, les dix paroles qu'il vous avait fait entendre sur la montagne" (Dévarim 9,15-10,1).

La Torah a été donnée aux Bné Israël, une première fois à Chavouot, avant la faute du veau d'or, puis une deuxième fois le jour de Kippour (après que Moché ait brisé les premières Tables). Il existe une différence marquante entre les deux Tables de la loi, directement liées aux circonstances de leur attribution.

Les premières Tables nous venaient du Ciel, entièrement, la pierre comme l'écriture. La pierre des deuxièmes Tables venait, elles, de la terre si l'écriture restait toujours celle du Ciel. Les pierres représentent le cœur de l'homme sur lequel seront gravées les paroles de la Torah. Les premières convenaient au cœur pur, tourné vers le ciel. Le « mauvais penchant » y était absent, complètement annulé devant la Vérité. Les deuxièmes, après la faute du veau d'or, correspondent au cœur de l'homme qui n'est plus le même, et qu'il faudra travailler afin de l'améliorer.

Si les premières Tables n'avaient pas été brisées, l'oubli n'aurait pas existé. C'est pour cela explique le Rav Gordon de Telz zatsal, que Moché les a détériorées. Voyant le peuple danser autour du veau d'or, il s'est dit « si je leur laisse ces Tables, un homme connaissant toute la Torah, s'il fautait malgré son érudition, profanerait le Nom Divin ». Les deuxièmes Tables apportent l'oubli de telle sorte que celui dont les actes ne seraient pas au niveau de son savoir, celui-là, viendra à oublier la Torah qu'il aura étudiée.

Les morceaux des premières Tables se trouvent placées dans le Aron Hakodesh, à côté des deuxièmes. Ils n'ont pas été enterrés. Pourtant si le peuple d'Israël n'est plus du niveau spirituel de ces Tables, elles ne devraient plus avoir leur place parmi nous.

Rav Dessler zatsal explique que l'homme peut par sa persévérance retrouver le niveau des premières Tables et c'est pour cela qu'elles n'ont pas été cachées. Elles restent le modèle de ce à quoi l'homme doit aspirer. Certes le travail sera plus dur mais il sera toujours accompagné d'une grande aide du ciel.

Parachat Rééh

Dès le début de la Paracha, Moché nous place dans l'alternative d'obéir à D… ou de transgresser Ses ordres. C'est notre libre arbitre. *« Regarde, Je mets devant vous ce jour bénédiction et malédiction : la bénédiction si vous écoutez les commandements de l'Eternel… et la malédiction si vous n'écoutez pas les commandements de l'Eternel…pour suivre des dieux que vous ne connaissez point ». (Devarim11, 26-27).*

La Guémara dans Sotta (37a) explique comment s'est faite la proclamation de *«... la bénédiction sur le Mont Guérizim et (de) la malédiction sur le Mont Ebal ».* Six tribus se tenaient sur la montagne Guérizim et les six autres sur celle Ebal. Les Cohanims, les Lévites, eux, avec le Aron Hakodech, se trouvaient au bas de la montagne. Ils se tournèrent face au Mont Guérizim pour commencer par la bénédiction et tout le peuple répondit Amen ! Et de même pour la malédiction face au Mont Ebal.

On ne peut que s'étonner des premiers mots de notre Paracha : *« Je mets devant vous ce jour …»* comme s'il s'agissait aujourd'hui de nouvelles prescriptions ? Mais la Torah a déjà été donnée au Mont Sinaï, avec tous ses commandements et toutes ses bénédictions, quel est ici la nouveauté, le 'Hidouch ?

Le Birkat Mordékhaï répond qu'effectivement il ne s'agit pas de nouveaux commandements, ni de nouvelles

bénédictions. Jusqu'ici bénédiction et malédiction étaient les sanctions directes de nos actions, récompense ou punition. Dans notre Paracha, l'Eternel décide que la bénédiction devient partie intégrante de la Mitsva. L'homme, par la Mitsva, apporte sur lui-même la bénédiction, sans que cette dernière ne soit la conséquence de son action.

C'est ce que Rabbi Eliézer nous enseigne dans Midrach Rabba (Dévarim 4,2) : « le livre et l'épée sont descendus, ce jour là, l'un dans l'autre, du ciel. Si vous accomplissez ces commandements vous serez protégés de l'épée. La bénédiction est désormais dans le livre-même, c'est-à-dire dans la Mitsva-même ». A nous d'exercer notre libre arbitre et de faire le bon choix, celui du bonheur qui mène à la Vie.

Nous pouvons ainsi mieux comprendre cet autre enseignement de Rabbi Eliézer : à partir de ce *jour « ce n'est pas de la bouche de l'Eternel qu'émanent les maux et les biens » (Eikha 3.38).* Bien sûr que tout émane de l'Eternel mais c'est le choix de l'homme qui conditionnera le bien ou le mal. La bénédiction devenue partie intégrante de la Mitsva ne viendra pas en conséquence mais directement avec la Mitsva.

Parachat Choftim

A la fin de notre Paracha, la Torah nous enseigne : *« Si l'on trouve… un cadavre en plein champ, et que l'on ignore qui l'a frappé ... Tes anciens et tes juges sortiront et mesureront (la distance du cadavre) aux villes situées aux alentours … les anciens de cette ville (la plus rapprochée) prendront une génisse qu'on n'a pas fait travailler et qui n'aura porté aucun joug. Ces anciens feront descendre la génisse… et là, dans le ravin, ils briseront (sa) nuque … Et ils diront tour à tour : Nos mains n'ont pas versé ce sang et nos yeux n'ont rien vu. Pardonne à ton peuple Israël, que tu as racheté, Seigneur et n'impute pas le sang innocent à ton peuple Israël! » (Dévarim 21,1-10)*

Ces règles de la « génisse » (égla àroufa) font partie des h'ouquim, ces lois dont la véritable raison ne nous a pas été révélée. Leur stricte observance permettait de « pardonner le sang versé ». Le targoum Yonathan rapporte qu'une multitude de vers sortait du ventre de la génisse et se dirigeait vers le meurtrier. Et c'est la révélation (miraculeuse) de l'identité du meurtrier et son jugement qui venaient calmer les sangs de la victime. Sur le lieu du crime reposait un « Rouah Toumà », une atmosphère d'impureté pour laquelle les Anciens devaient se laver les mains, pour se purifier.

Rachi rapporte la Guémara dans Sotta (46b) : *« Nos mains n'ont pas versé ce sang »* Te serait-il venu à l'esprit que les Anciens du tribunal fussent des meurtriers ? [Cela veut dire,

en fait] « Nous ne l'avons pas vu et nous ne l'avons pas laissé repartir sans provisions et sans escorte ». Nous pouvons donc déduire de cette Guémara que si les Sages du tribunal l'avaient vu mais ne lui auraient pas donné de provisions et ne l'auraient pas raccompagné qu'ils ne pourraient dire : *« nos mains n'ont pas répandu ce sang »*. Parce qu'ils auraient été responsables de ce meurtre, d'une certaine façon.

Nos maitres nous expliquent, qu'en ignorant leur frère juif et en lui réservant un accueil « indifférent », ils entraineront sans le vouloir, chez quelqu'un d'autre, un mépris pour cet homme. Et ce mépris pourrait alors, à son tour, se transformer chez un autre, en une haine laquelle porterait au meurtre.

C'est aussi d'après le Nahalat Eliezer, ce que la Torah attend ici des Sages du tribunal. Qu'ils montrent l'importance de la vie d'un homme et la gravité de ce crime en se déplaçant eux-mêmes jusqu'au cadavre, en mesurant les distances du cadavre aux villes voisines et en apportant la génisse dont ils auront à briser la nuque. Ils seront alors pardonnés du sang, versé peut-être, par manque de considération vis-à-vis de leur prochain.

D'autres rapportent aussi que le simple fait d'accompagner un homme et de lui offrir des vivres pour son voyage est un Héssed (une générosité) qui aura une telle influence dans le monde qu'elle pourrait faire prévenir, ailleurs, une mauvaise conduite.

Dans ces deux explications se trouvent illustrée l'interaction des actions individuelles de chaque membre du

peuple d'Israël. Bien que totalement indépendantes, et sans aucun lien apparent, elles interfèrent à notre insu, car comme dit le Zohar Hakadosh, le peuple Juif est comme un grand corps articulé dont chacun d'entre nous est partie.

Parachat Ki Tétsé

Amon et Moab (les hommes) ne seront jamais admis dans l'Assemblée de l'Eternel, et ce pour deux raisons : *« parce qu'ils ne sont pas venus au-devant de vous avec du pain et de l'eau, sur le chemin, lorsque vous êtes sortis d'Egypte, et parce qu'il a payé Bil'am pour te maudire …» (Dévarim 23,5).*

Curieusement le verset mentionne en premier le fait de n'être pas allés à la rencontre des enfants d'Israël avec du pain et de l'eau. Autrement dit la Torah considère cette conduite comme plus grave que celle d'avoir cherché à les maudire.

Le Ramban (Nahmanide) explique que Amon et Moav, issus de l'union des filles de Loth avec leur père, ont manqué de reconnaissance envers la descendance d'Abraham, Abraham qui était parti en guerre pour sauver Loth, prisonnier des quatre Rois, Abraham dont le mérite avait aussi épargné Loth et ses filles du sort de Sodome. Amon et Moav se devaient donc, par gratitude, d'amener des vivres aux enfants d'Israël qui voyageaient dans le désert.

Cet impératif de reconnaissance (midat hakarat hatov), se retrouve dans Békhorot 5b. Pourquoi la Mitsva de « Péter Hamor », rachat du premier né de l'âne, lui est-elle réservée et ne concerne pas le cheval ni le chameau par exemple? C'est que les ânes, à la sortie d'Egypte ont servi à porter le butin, toutes les richesses emportées par les enfants d'Israël, selon la

promesse divine. Et cette Mitsva est toujours en vigueur de nos jours.

Notre gratitude s'impose même quand la participation aura été passive, comme celle des chiens. Ils n'ont pas aboyé contre les juifs (Chémot 22, 30. Voir Rachi), en récompense les bêtes « Tréfa » leur seront données à manger. Et les êtres vivants ne sont pas les seuls concernés. Ce n'est pas Moché mais Aharon qui a frappé le Nil pour la plaie du «Sang », le Nil qui a porté le berceau de Moché. Egalement pour la plaie des «Kinim» (la vermine) Moché n'a pas frappé *« la poussière de la terre »* dans laquelle il a enterré l'égyptien, la terre qui a ainsi caché son acte aux égyptiens.

Les Pirké de Rabbi Eliezer (ch7, 33) rapportent que celui qui ne reconnait pas les « tovots »(les bienfaits) de son prochain finira par renier les tovot d'Hachem, à l'exemple du Pharaon qui ne (re) « connaissait » pas Yossef et qui osera dire Mi Hachem ? Qui est D… ! (Chémot 5,2)

On remarquera que les Louh'ots (les tables de la loi) comportent deux parties, la première se rapporte aux obligations en Adam la Makom (de l'homme vis-à-vis du Créateur), et c'est là que se trouve intentionnellement la Mitsva du Kiboud Av vaEm (le respect des parents). Car la reconnaissance vis-à-vis des parents mène à celle des bienfaits de D…

Dans notre Paracha, nous voyons que la notion de gratitude, la Hakarat Hatov, n'est pas une « Maala » une vertu facultative mais une qualité fondamentale (midda yessodit), telle

que son manquement peut être reproché même à un non juif, et à tel point qu'il ne pourra, ni lui ni sa descendance, *« rentrer dans la communauté de D… »*, c'est-à-dire épouser une femme juive, quand bien même il se serait converti au judaïsme.

Parachat Ki Tavo

« Tu prendras des prémices de tous les fruits de la terre que tu auras récolté», de ces sept espèces qui sont la renommée de la terre d'Israël, et *« à haute voix tu prendras la parole… » (Dévarim 26,2-5).*

La mitsva des bikourim (ces prémices) s'accompagnait d'une déclaration solennelle, qui témoignait que l'Eternel avait accompli sa promesse envers Abraham, Ytshak et Yaacov et qui mentionnait « qu'*un Araméen voulait faire périr mon père* (Yaacov) » (D… ne l'a pas permis) et rappelait l'esclavage en Egypte et la délivrance par Hachem *« d'une main forte et d'un bras étendu… » (idem 5-8)*

On peut s'étonner pourquoi seules ces deux interventions divines en faveur d'Israël devaient être rappelées (et non pas le fait d'avoir été nourri et protégé quarante ans dans le désert, par exemple), s'interroger sur leur rapport à cette mitsva d'apporter au cohen le panier garni des prémices.

C'est qu'en fait, il est écrit, *« un Araméen **fit périr** mon père »*. Tellement forte était la volonté de Laban de détruire spirituellement ou physiquement Yaacov, que son intention lui est comptée comme s'il l'avait réalisée. Mais si *« J'ai séjourné chez Laban »* a fait savoir Yaacov je suis resté le même, en dépit de toutes les vicissitudes.

Après quoi mon père *« descendit en Egypte »*, en partie à cause de lui. Yaacov n'a pas voulu envoyer ses fils chercher

du blé du côté de chez Laban en Babylonie, en raison du risque qu'il représentait. Hélas, en Egypte non plus Israël ne connaitra pas de séjour tranquille. *« Les Egyptiens nous maltraitèrent, nous firent souffrir, nous imposèrent un dur servage»*.

Au total, dans ces deux situations, les deux lieux de séjour ont en commun d'avoir été défavorables à Israël qui y était en situation périlleuse.

La mitsva des bikourim se situe, elle, explique le Rav Koppelman zatsal, une fois *« arrivé dans le pays que le Seigneur ton D… te donne en héritage »*. L'entrée des agriculteurs à Jérusalem, en procession, à la musique des flûtes et des tambourins était un grand moment de fête et l'expression de notre gratitude envers l'Eternel pour l'installation du peuple, enfin en paix, sur sa terre. Ce rituel, dans la joie, rappellera à l'homme *« qu'à l'Eternel appartient la terre et ce qu'elle renferme »* et que la terre n'est donnée à l'homme qu'après sanctification de Son Nom.

Le Midrach Tanh'ouma rapporte que Moché Rabbénou eut la vision prophétique de la destruction du Beth Hamikdach. Sachant que les enfants d'Israël ne pourraient plus, dès lors, apporter les prémices, il décida d'instaurer, en remplacement, les 3 prières quotidiennes. Et c'est tout le but de la prière : reconnaitre que tout nous vient d'Hachem, car L'Eternel souhaite l'expression de notre reconnaissance. Ne pas penser *« c'est ma force et la puissance de ma main qui m'ont fait acquérir ces richesses »*. Sachant que tout vient de Lui, nous

faisons appel à Lui, dans la prière, car seul Lui veille à tous nos besoins.

Parachat Nitsavim

Moché Rabénou a rassemblé le peuple *« tous debout ce jour devant le Seigneur votre Dieu »* pour ses dernières recommandations : *« … en Egypte (…) vous avez vu leurs horreurs et leurs immondes idoles, de bois et de pierre, d'argent et d'or, qu'ils ont chez eux (…) qu'il n'y ait pas parmi vous de racine produisant poison et absinthe »*, quelqu'un qui se dirait *« la paix sera sur moi même si je suis les impulsions de mon cœur (…) L'Éternel ne consentira jamais à lui pardonner! » Devarim (29,15-19)*

Rachi nous explique le choix particulier des termes employés pour désigner l'idolatrie *« horreurs*, et *immondes idoles »*. C'est que l'idolatrie est aussi répugnante que les animaux impurs *« chikoutséém »* et aussi repoussante que les excréments *« guilouléém »*. Il est d'ailleurs vraiment surprenant que dans ces conditions, il puisse se trouver quelqu'un qui veuille s'adonner à de telles pratiques. Et pourtant !

C'est que la Torah connait la véritable nature de l'homme et nous enseigne que le simple fait de regarder le Mal, aussi répugnant et dégoûtant soit-il, risque de nous amener à le rechercher, à nous y plaire, et à passer à l'acte (Rav de Brisk). Et le désir devient insatiable ! C'est pourquoi la torah poursuit : *« L'Éternel ne consentira jamais à lui pardonner! »*

Toutes les malédictions de la Paracha précédente, s'adressent justement à l'homme qui s'écarte, entrainé par sa

passion à la faute. Seule une chose ici pourra l'arrêter, à savoir que l'Eternel ne lui pardonnera pas! Car en général celui qui faute, se rassure quelque part, à l'idée que par la Téchouva, suivie éventuellement de souffrances, tout lui serait pardonné. Qu'il pense qu'il s'en sortira et rien ne l'arrête. Par contre de savoir que le pardon est refusé pour une telle faute, là il s'arrêtera net (Lev Eliyahou). A preuve, les synagogues qui sont pleines le jour du grand pardon, Yom Kippour.

Le Ramban explique que la mauvaise racine donne des fruits amers mais d'une racine douce ne sortira pas d'amertume. La *« racine produisant poison »* est celle qui mène à l'idolatire mais celui dont le cœur est entier avec l'Eternel n'engendrera pas d'enfant idolâtre.

Moché Rabénou n'a pas mentionné explicitement la « *famille ou* (la) *tribu »,* mais nous savons que Thérah le père d'Abraham était idolâtre et que la tribu de Dan par la suite s'est tournée vers l'idole de Mikha, ces mises en garde étaient donc pleinement justifiées. C'est une nouvelle alliance que le peuple d'Israël accepta à la veille d'entrer sur la terre promise.

Parachat Vayélekh

Une fois tous les sept ans, à la fin de l'année sabbatique, lors de la fête des cabanes (Soukot), nous avons la Mitsva de Hakhel, celle de nous rassembler au Temple à Jérusalem, pour écouter la lecture du livre de Dévarim de la bouche-même du Roi d'Israël, comme il est dit : *« Rassemble (hakhel) le peuple entier, hommes, femmes et enfants ainsi que l'étranger qui est dans tes portes, afin qu'ils écoutent et s'instruisent et révèrent l'Eternel votre D… » (Dévarim 31,12).*

La Guémara (dans Haguiga 3a) nous rapporte que Rabbi Yoh'anan ben Béroka et Rabbi Eléazar ben H'asma, en visite chez leur maitre Rabbi Yéhochouà à Péki'in, lui rapportèrent l'enseignement suivant du Beth-Hamidrach, au sujet de notre verset : « *rassemble le peuple, hommes, femmes et enfants…* ». C'était Rabbi Eléazar ben Azaria qui enseignait ce jour là. Il s'interrogeait : « si les hommes venaient pour étudier la Torah, les femmes pour écouter, les enfants, que venaient-ils y faire ? » et il répondit « pour donner du mérite à ceux qui les amenaient ! ». Rabbi Yéhochouà, qui avait dû insister pour qu'ils le renseignent (étant ses disciples, ils n'osaient pas parler en sa présence) s'exclama avec enthousiasme : « une si belle perle était dans vos mains et vous avez failli m'en priver ! »

Si les femmes venaient pour seulement écouter et non pas pour étudier et comprendre, on peut aussi se demander quel en était l'intérêt ? Le Ben Ich Hay dans son livre Ben Yehoyada explique que leur âme s'en imprégnait de sorte que, plus tard,

dans le Gan Eden, elles étudieront et comprendront comme le révèle le Zohar Hakadosh. Elles sont des centaines de milliers de femmes qui étudient dans le Gan Eden et suivent les enseignements de Batya (la fille du Pharaon), de Yokheved (la mère de Moché), de Miryam ou de Dévorah les prophétesses.

Les enfants, par contre, occupés à leurs jeux et qui ne sont pas du tout attentifs à cette lecture, n'en tireraient, comme seul profit, que celui d'avoir permis à leurs parents de recevoir une récompense. Cependant le Ben Ich Haï rajoute que les enfants, personnellement, tireraient plus tard aussi un bénéfice, dans le fait qu'ils seraient enclins, toute leur vie, à vouloir assister et participer à tout rassemblement en l'honneur de la Torah ; et c'est en cela que les parents trouvent du mérite.

Rabbi Yehochouà (dont Rabbi Yoh'anan ben Zakaï disait « heureuse la mère qui l'a enfanté ») se posait justement la question de savoir l'intérêt pour un nourrisson d'entendre des paroles de Torah? C'est que sa mère l'amenait, chaque jour, dans son berceau, à la maison d'étude pour qu'il écoute les paroles de Torah des Sages de sa ville (Barténora sur Avot 2, 8).

La « perle » que Rabbi Yoh'anan ben Béroka lui dévoile est que l'âme du nourrisson, qui n'est pas encore occupé à des jeux (comme l'enfant plus grand) sera elle aussi imprégnée des paroles de Torah, tout comme celle de la femme. Et c'est ce qui lui aura permis, par la suite, de devenir Rabbi Yéhochouà, le grand Talmid Hakham qu'il était.

Parachat Haazinou

« L'Eternel parla à Moché ce même jour, et lui dit : monte sur cette montagne des Abarim, sur le mont Nébo, (… puis) Meurs sur la montagne que tu vas gravir ». (Dévarim 32, 48-50)

On trouve à trois reprises, dans la Torah, l'expression *« ce même jour »* (בעצם היום הזה). Elle est employée au sujet de Noa'h au moment où il entre dans l'arche, à propos de l'Egypte lorsqu'Hachem fait sortir les enfants d'Israël, et au moment du décès de Moché Rabbenou. *« Ce même jour »* signifie en pleine clarté du jour, au milieu de la journée. Les hommes de la génération de Noa'h s'étaient concertés : « si nous remarquons quelle que chose qui soit nous ne le laisserons pas entrer dans l'arche », le Saint béni soit-Il déclara : « Je vais le faire entrer en plein jour et que vienne l'empêcher quiconque aurait les moyens de le faire ». De même, à la sortie d'Egypte, les égyptiens pensaient empêcher les enfants d'Israël de partir, de quitter leur pays.

Et c'est ce que la Torah précise ici à propos de Moché Rabbénou. Les enfants d'Israël s'étaient dits : « lui qui nous a fait sortir d'Egypte et qui a fendu pour nous la mer, lui qui a fait tomber pour nous la Manne, qui nous a procuré des cailles, qui a fait monter le puits, lui qui nous a donné la Torah, nous ne le lâcherons pas! » En retour le Saint Béni soit-Il décide de « le faire entrer en plein jour aux yeux de tous ». (Midrach Sifri)

On peut imaginer que les contemporains de Noah aient eu l'intention de s'armer de haches et de cognées pour détruire l'arche. Les égyptiens, on les a vu poursuivre, avec leurs épées et leurs armes, les enfants d'Israël, prêts à les massacrer. Mais comment concernant Moché, les enfants d'Israël pensaient-ils le sauver de la mort?

Le Rav Haïm Chmoulevitz zatsal de Mir expliquait que les Bneï israël auraient pu préserver Moché de la mort par leurs prières, car telle est la force de la prière !

On retrouve aussi l'importance et les effets de la prière à propos du décès de Rabbi Yéhouda Hannassi (Guémara Kétouvot 104a). Les sages qui priaient sans interruption, ne permettaient pas à l'Ange de la mort de s'approcher. La servante de Rébbi le vit tellement souffrir qu'elle décida de mettre fin à ses souffrances; elle jeta un vase du toit de la maison et les Sages, dans leur surprise, arrêtèrent leurs prières un instant et c'est dans ce court instant que Rébbi quitta ce monde.

Assez récemment, pour le Steïpeler (Rav Yaakov Israël Kanievski zatsal) qui était très gravement malade, un grand rassemblement de prières fut organisé, à Jérusalem, au Kottel Hamaaravi, lorsqu'un serpent sortit subitement du mur et sema une panique générale. Le lendemain il décédait !

Grande est la prière, à tel point que l'Eternel fit jurer les enfants d'Israël, de ne pas forcer la venue du Machia'h, par trop de prières (Kétouvot 111a). S'il est vrai que dans la Amida, trois fois par jour, nous prions pour cette rédemption finale, nous ne

pouvons pas, cependant, organiser de grande manifestation de prière qui amènerait obligatoirement la délivrance. Laissons D… dans sa grande mansuétude décider de ce qui est bon pour nous, il ne nous appartient pas de vouloir lui « forcer » la main.

,

Vézot Habérakha

La Guémara dans Baba Batra (15a) rapporte une controverse, à savoir si les huit derniers versets de la Torah, qui commencent par *« c'est là que mourut Moché, le serviteur de l'Eternel… »* ont bien été écrits par notre maitre Moché soi-même ou plutôt par Yéhochouà son serviteur.

L'opinion de Rabbi Yéhouda est qu'ils ont été écrits par Yéhohouà, car est-il possible que Moché, vivant, puisse écrire qu'il est mort ? Rabbi Chimôn lui répond, qu'il ne peut manquer une seule lettre au Sefer Torah ; *« prenez ce livre de la Loi, »* ordonna Moché aux Lévites. Sans ces huit versets, le sefer Torah serait incomplet, et ne serait pas ce livre, c'est donc bien Moché qui l'a entièrement écrit. Simplement jusque-là, D… s'adresse à Moché qui répète et écrit, mais pour ces derniers versets, Moché écrit alors qu'il est en pleurs, « Bédémà ».

Curieusement, la Guemara n'examine pas ici comment chacun (Rabbi Chimon et Rabbi Yéhouda) répond à la question que lui pose l'autre, comme d'habitude dans le Talmud. Le Gaon de Vilna explique parce que ces deux opinions sont justes, toutes deux, et ne s'opposent pas.

Au préalable il convient, d'expliquer que la Torah a été écrite 2000 ans avant la Création du monde. Comment donc la terre et le ciel ont-ils pu y être mentionnés avant d'être crées ? Et la génération du Déluge, celle de la tour de Babel, l'histoire

de nos Pères, la sortie d'Egypte… avant qu'elles ne soient apparues ?

La réponse est que toute La Torah est faite des différents Noms de D…, comme nous l'apprend le Zohar Hakadoch, tels qu'ils apparaissent à la combinaison des lettres ou des mots. Avant la création du monde, la Torah est devant D… dans une écriture secrète et cachée, autre que celle que nous connaissons, cependant avec les mêmes lettres, mais ordonnées différemment. C'est après la création du monde qu'elle vient s'inscrire de façon intelligible dans sa forme actuelle, telle qu'elle a été donnée à Israël.

Les Rabbi (Tanaïm) ne s'opposent donc pas. En vérité, Moché a bien écrit toute la Torah, jusqu'à sa dernière lettre, mais dans un ordre et des combinaisons différentes pour les huit derniers versets. Qu'il écrivit en pleurs ? Oui, non pas avec des larmes « Bédémà », mais dans un état de confusion (en variant la ponctuation) « Bédimouà ». Et c'est Yéhochouà, qui après la disparition de Moché, va réordonner ces derniers versets dans la forme que nous leur connaissons.

Finalement on peut donc affirmer que Moché a bien écrit toutes les lettres de la Torah et Yéhochouà les huit derniers versets.

Roch Hachana

Parabole du 'Hafets Haïm

A partir de cette parabole, nous pouvons apprendre quel objectif supplémentaire il nous est possible d'atteindre, durant ces jours-ci.

C'est l'histoire de l'épicier d'un village, qui vient dans la grande ville s'approvisionner. Il entre chez son grossiste habituel pour se fournir, en quantité importante, des marchandises.....à crédit.

« Pas possible d'accéder à ta demande, lui annonce le grossiste. J'ai vérifié mes livres de comptes, il te faut payer tes dettes, celle du mois dernier, et celles des trois mois précédents. Tu promets à chaque fois de tout régler, mais de retour chez toi, tu n'as jamais tenu parole, aussi comprends que je ne puisse te servir ». L'épicier tente de s'expliquer, s'il n'a pas pu payer à ce jour, c'est pour de multiples raisons ...mais il promet cette fois qu'il tiendra parole, dès son retour chez lui, il s'acquittera de ses dettes. Le grossiste accepte et lui fournit de la marchandise à crédit.

Mais le mois passe, et l'épicier qui s'est oublié, n'a pas tenu parole. Deux semaines plus tard, et voilà notre épicier qui revient s'approvisionner, toujours … à crédit !

« Eh non », lui répond le grossiste, « c'est terminé ! Maintenant, même après remboursement de toutes tes dettes, tu n'as plus ma confiance. Tes paroles ne sont pas des paroles de vérité, tes promesses ne sont jamais tenues. Désolé, mais tu n'auras plus d'approvisionnement ».

Un négociant, entré dans le magasin au milieu de la discussion, lui donne ce conseil : « En l'état, ta cause est perdue, l'achat à crédit exige des relations de confiance, et toi, par ton attitude, tu as perdu tout crédit ! Tu n'as pas le choix, il te faut rétablir cette confiance. Je vais te dire comment procéder. Tout d'abord, pourquoi commander de si grandes quantités, si tu n'as pas de quoi payer ? Fournis-toi du minimum de denrées que tu puisses acquitter en numéraire. Tu le vendras avec un petit bénéfice, que tu utiliseras pour la commande suivante, et petit à petit, au vu de ton sérieux, ta crédibilité sera reconsolidée, le grossiste t'accordera à nouveau sa confiance, et du crédit ! »

La morale de cette histoire:

Ces jours de Jugement, (désireux que nous sommes qu'il le soit pour le bien) nous nous lèverons pour solliciter une bonne et heureuse année à venir, pleine de bénédictions et de bontés. Au ciel on nous demandera : « par quel mérite, et pour quelle raison ? »

Nous pourrions répondre : « A crédit car nous nous efforçons, dès maintenant, d'être méritants ».

Les livres de comptes ouverts, on nous répondrait : « Mais c'est ce que tu as déjà dit l'année dernière, et l'année d'avant, et pourtant rien n'a changé. Comment prendre en considération tes promesses? Ta parole n'en est pas une, tes résolutions jamais mises en application, et ta confession n'est pas sincère ... »

Que dire ? C'est tellement vrai! Assurément ! Et nous n'avons pas le choix, il faut vite rétablir des relations de confiance. Au départ par de petites choses, démontrer notre sérieux, notre fermeté. Prendre sur nous « d'acheter peu en quantité » mais de payer tout de suite, et **en liquide**. Effectuer un vrai retour sur soi-même, revenir sur les fautes « légères », sur « la mauvaise langue », (médisance, calomnie, ô combien graves), être attentifs aux bonnes actions **faciles** (se concentrer sur le premier verset quand on récite le Chéma, sur la bénédiction des Patriarches-la première de la Amida).

Pour que nos promesses, aux jours du jugement, soient prises en compte, il nous faudra améliorer notre conduite, dans ce qui nous est tout de suite possible, pour être dignes de confiance et retrouver du crédit !

Yom Kippour

valorisons le bon qui est en nous

Nous sommes tenus, le jour de Kippour, dans chacune de nos prières, de réciter le Vidouï, c'est-à-dire d'énoncer explicitement nos fautes, de les détailler de façon intelligible. La sincérité de la Téchouva, (du repentir) suppose le remord, les regrets, la honte, et l'abandon de nos fautes dans un engagement ferme de ne plus recommencer. Reste, curieusement, que l'élément essentiel est le Vidouï. Et c'est « une mitsva positive»!

On peut légitimement s'interroger sur la valeur d'une telle confession « forcée », le Repentir n'est-il pas affaire privée, dans une réflexion, une émotion personnelle ? Pourquoi serait-il imparfait sans cet aveu détaillé ? Le Rav Koppelman zatsal (Rosh Yéchiva de Lucerne) nous suggère des éléments de réponse dans l'explication du Rambam (Guirouchin 2, 20) à propos du guet (l'acte de divorce) « forcé », lequel généralement n'est pas valable.

Il est cependant, des situations particulières, où la Halakha exige d'un homme qu'il divorce son épouse. Le Beth-Din est alors amené à contraindre le récalcitrant, à le frapper jusqu'à ce qu'il dise : « rotsé ani = je veux, je suis d'accord pour écrire et remettre le guet ». Et ce guet est cacher, il est valable bien qu'obtenu par la contrainte ! Parce que, nous explique le Rambam, on ne parle de contrainte que lorsqu'il s'agit de faire

quelque chose de contraire à la Torah, et non pas lorsque l'emprise du mauvais penchant conduit à mal faire. Ici cet homme qui refusait de divorcer sa femme, étant donné qu'il se veut rattaché au peuple d'Israël, est en fait consentant, au fond de lui-même, et désire accomplir toutes les mitsvots, ces obligations qui sont les privilèges d'Israël.

La contrainte dans les deux cas ne fait que révéler le vouloir intime de tout homme d'accomplir la Volonté de son Créateur. La verbalisation des fautes nous aidera à percevoir leur gravité et à faire éclore notre volonté profonde.

Souccot

Le temps de notre joie (זמן שמחתינו)

Il est écrit dans le Lévitique, (Vayikra 23,40), à propos de la fête de Souccot : « *Vous prendrez, le premier jour, du fruit de l'arbre Hadar (l'Etrog), des branches de palmier (le Loulav), des rameaux de l'arbre Avoth (Hadass), et des saules de rivière (Arava), et vous vous réjouirez devant l'Eternel votre Dieu, pendant sept jours* ».

Nous avons là deux injonctions, celle du Loulav qui consiste à réunir ces 4 espèces de végétaux et celle de la Simha, de se réjouir avec, pendant les sept jours de la fête.

On peut s'interroger sur la nature du lien, qui serait tissé entre ces deux injonctions : la Mitsva des quatre espèces et la Joie qui est au centre de la fête de Soukot, le temps de notre joie (זמן שמחתינו). Comment le fait de réunir ces éléments du Loulav nous amène-t-il à nous réjouir de la fête ?

L'Admour de Slonim zatsal (auteur du Nétivot Chalom) explique que la Joie ne peut se trouver que chez celui qui est complètement détaché du matériel. Comme le montre cette parabole rapportée par nos maitres: « à un roi malade, les médecins avaient prescrit de porter la chemise d'un homme joyeux, sans souci. Ses sujets eurent beaucoup de mal à trouver un tel homme, et lorsqu'enfin ils le trouvèrent, celui-ci ne possédait pas de chemise. Car, disait-il, s'il en avait eu une, il aurait eu à se soucier d'elle et n'aurait pas été l'homme joyeux

qu'il était ». Autrement dit, on ne peut pas être vraiment heureux tant qu'on reste attaché aux biens de ce monde.

C’est pourquoi Souccot est (זמן שמחתינו) « le temps de notre Joie » puisqu’alors l’homme sort de sa maison et se détache des plaisirs de ce monde ci, de son confort et de ses habitudes familiales, dans une relation privilégiée avec Hakadoch Baroukh Hou. C’est seulement après Roch Hachana et Yom Kippour que l’homme, qui s’est secoué, devient apte à abandonner ses préoccupations matérielles pour se retrouver seul avec son Créateur dans la Souccah.

Aussi, les quatre espèces font allusion aux éléments qui sous- tendent les facultés de chaque homme, l’Etrog se rapporte au cœur, siège des désirs, le Hadass rappelle les yeux, organes de la vue, le Loulav évoque la colonne vertébrale qui relie le cerveau, lieu de la pensée, au reste du corps, enfin les branches du Saule dont les feuilles qui ressemblent aux lèvres, signalent la bouche et son appétit de nourriture , car « toute la peine que se donne l’homme est pour sa bouche ». Chacun s’empare de ces quatre éléments, et se dégage des contingences matérielles pour s’élancer avec joie à la rencontre du Maitre du monde.

C’est aussi la même démarche pour la Simhat Beth Hachoéva qui était un supplément de réjouissances à l’époque du Temple, Souccot étant la seule période où se faisaient des libations d’eau. L’eau épouse toutes les formes, yéssod hamaïm, qui est la source de toutes les pulsions et de toutes les volontés ; les libations nous invitent à diriger toutes nos aspirations au

service de D… et de cette manière nous pourrons atteindre la véritable Joie.

On peut mieux comprendre maintenant, comment la Souccah, le Loulav, et les libations d'eau, à partir de leur symbolique, nous mènent à la Joie, dans un même élan vers Hakadosh Baroukh Hou.

Hanouka

"la lumière dans l'obscurité"

La Guemara (Chabbat 13,b) nous apprend que Hananya ben Hizkiya et ses contemporains, qui sont les auteurs de la fameuse Méguilat Taanit (laquelle mentionne les jours interdits de jeûne tels Hanouka, Pourim et d'autres) "chérissaient" les souffrances. Du langage de la Guémara, le Maharcha déduit que ce n'est pas seulement, la délivrance miraculeuse, survenue après la souffrance, qui leur était chère, mais la souffrance en elle-même.

Car derrière l'obscurité et les souffrances « se cache » Hakadoch Baroukh Hou. La Présence divine (la Chékhina) se dévoile presque toujours dans ce monde au travers de l'obscurité, d'une colonne de nuée, ou de la brume, comme dit le verset à l'inauguration du premier Beth Hamikdach: *« Alors dit Chlomo, L'Eternel a promis de résider dans cette brume »* (Rois 1,8,12). Même au moment du don de la Torah, où le dévoilement de la Chekhina fut le plus intense, la montagne était *« voilée de nuages et de brouillard » (Dévarim 4,11).*

Sans occultation, le monde serait détruit, la Révélation ne peut se faire sans obscurité, parce que la création ne peut supporter la Lumière Divine. Sans ces trois « séparations » : obscurité, nuée et brouillard comme les appelle le Midrach (Rachi dans Chemot 20,18) le Dévoilement « éblouirait » et annulerait, en l'instant, le monde dans sa totalité.

Comprendre que les « séparations » ont une action préservatrice et conservatrice qui permettront la Résidence divine. A la synagogue, par exemple, le but de la séparation entre hommes et femmes n'est pas de les éloigner les uns des autres, mais au contraire de permettre aux femmes de prier, dans les règles de la Tsniout (la pudeur), en un même lieu que les hommes, devant la Chékhina. Dans l'absence de lumière, se trouve une présence, celle du possible rapprochement avec l'Eternel. C'est en cela que Hananiya et ses amis « chérissaient » les souffrances, c'est-à-dire la possibilité de s'accrocher à D... « caché » derrière les épreuves et les difficultés.

C'est une des bases de la fête de Hanouka, comme l'enseignent nos sages, sur le verset *(Béréchit 1,2) « des ténèbres couvraient la face de l'abîme »*. Il s'agit là de l'exil, sous domination grecque, qui a rendu obscurs les yeux des enfants d'Israël (Midrach Rabba 2,4).

C'est donc particulièrement dans de telles conditions qu'on peut voir treize hommes justes, mais faibles physiquement, non entrainés à la guerre, vaincre, à eux seuls, une grande et puissante armée. Qu'après le désastre et les destructions, une petite fiole d'huile pure va pouvoir durer et brûler bien plus que sa quantité (Rabbi Chimchon Pinkouss zatsal).

Pourim

« Puis la reine Esther, fille d'Abihaïl, et le juif Mardochée écrivirent de nouveau, usant de toute leur autorité pour donner force de loi à cette seconde missive de Pourim. Et on expédia des lettres à tous les juifs dans les cent vingt-sept provinces de l'empire d'Assuérus… à l'effet d'instituer ces jours de Pourim à leur date, comme le juif Mardochée et la reine Esther les avaient acceptés pour leur compte et pour le compte de leurs descendants, en ce qui concerne les jeûnes et les supplications y afférentes ». (Esther 9,29-31)

Ces versets nous enseignent que l'essentiel de notre fête de Pourim est en fait : *« en ce qui concerne les jeûnes et les supplications »*. Et c'est ainsi que l'on donnera "force de loi à cette seconde missive de Pourim".

« Or, Mardochée, ayant eu connaissance de tout ce qui s'était passé, déchira ses vêtements, se couvrit d'un cilice et de cendres et parcourut la ville en poussant des cris véhéments et amers. Et dans chacune des provinces, partout où parvinrent l'ordre du roi et son édit, ce fut un grand deuil pour les juifs, accompagné de jeûnes, de pleurs et de lamentations; la plupart s'étendirent sur un cilice et sur des cendres. » (ch4,1)

Mardochée ayant eu connaissance cela signifie qu'il comprit la raison du décret. La Guémara nous enseigne que c'est parce que les enfants d'Israël avaient participé au festin d'Assuérus. Mardochée comprit que la raison était l'éloignement

du peuple d'Israël de D…, et donc le seul moyen d'échapper à ce malheur serait un rapprochement vers D… à travers la prière. Sa première réaction fut de pousser des cris, c'est-à-dire d'implorer l'Eternel, avant même de demander à Esther de *« se rendre chez le roi, afin de lui présenter une supplique et de le solliciter en faveur de son peuple »*.

Par la prière et le rapprochement des juifs vers D…, la raison du décret n'avait plus lieu d'être. On comprendra aussi nous dit le Gaon de Vilna, pourquoi Mardochée refusa les habits d'Esther (ch 4,4) parce qu'il pensait qu'il fallait encore plus prier et se rapprocher de D… avant de commencer une quelconque tentative chez le roi.

Au moment où le roi Assuérus se récria et dit à la reine Esther : *« Qui est-il, où est-il, celui qui a eu l'audace d'agir de la sorte? Cet homme, répliqua Esther, cruel et acharné; c'est ce méchant Aman que voilà! » (Ch 7,6).* La Guémara nous enseigne qu'Esther avait montré du doigt Assuérus et c'est un ange qui le détourna vers Aman. Comment, à ce moment si déterminant, Esther pu faire une telle erreur. C'est, comme l'explique encore le gaon de Vilna, lorsqu'un homme pense à Réouven il peut sans le vouloir appeler Chimon, par le prénom de Réouven. Ainsi Esther priait constamment D… de nous sauvait de Aman mais aussi d'Assuérus qui voulait lui aussi au combien nous exterminer. Au moment ou elle s'adressa à Assuérus elle priait en elle-même D…, de nous sauver. C'est pour cela qu'inconsciemment elle visa Assuérus.

Au fil des semaines…

Parfois l'homme se trouve face à une situation difficile, la Méguila nous apprend que la prière est peut être la seule raison de cette difficulté. D… attend notre prière et nous met en épreuve afin que l'on se tourne vers Lui. **Prier** à ce moment, c'est simplement enlever la raison d'être de cette situation et nous sommes assurés d'en être délivrée.

Péssah

La nuit de la sortie d'Egypte, à la dernière plaie, lorsque D… frappa de mort les premiers nés égyptiens, Pharaon chercha Moché et Aaron dans tout le pays pour leur dire : « Sortez immédiatement ». Refus de Moché qui lui réplique « nous avons l'ordre de ne sortir que le jour » comme il est dit : *« que pas un d'entre vous ne franchisse alors le seuil de sa demeure jusqu'au matin » (Chémot 12,22)* (Mékhilta Bo, 81).

Ce commandement peut paraitre assez étonnant! Nos maitres nous révèlent (Baba Kama 60a) que l'Ange destructeur, une fois autorisé à agir, ne fait pas de distinction entre le juste et l'impie, et c'est pourquoi le verset précise *« Il ne donnera pas à l'Ange destructeur la permission de venir vers vos maisons pour frapper »*. Le peuple n'était donc à l'abri qu'à l'intérieur des maisons.

Mais ne disons-nous pas dans la Haggada, le soir de Pessah que D… Lui-même, dans toute sa gloire, « nous fit sortir d'Egypte, non par l'intermédiaire d'un Ange, non par celui d'un Séraphin, non par celui d'un messager » et aussi *« dans le pays d'Egypte ... Je frapperai tout premier né… Je suis l'Eternel... Moi et non un ange, Moi l'Eternel et nul autre » ?*

A propos de notre obligation de racheter les premiers nés, Rabbi Akiva Eiguér zatsal explique que seuls les premiers nés de la mère sont concernés, alors qu'en Egypte les premiers nés égyptiens de la mère, comme ceux du père ont été frappés.

Car les femmes égyptiennes infidèles à leurs maris, mettaient au monde les enfants de leurs amants (premiers nés du père dans leur relation avec cette femme). Chaque famille comptait, ainsi, plusieurs premiers-nés parmi ses enfants (Mékhilta, cf Rachi Chémot 12,30). En ce qui nous concerne, sachant que *« tout premier né M'appartient du jour où J'ai frappé tous les premiers nés du pays d'Egypte » (Bamidbar 3,13*), nous aurions dû avoir à racheter aussi les premiers nés du père.

A partir de là, on peut répondre, que les premiers nés des pères, que Seul D… pouvait connaitre, et non pas l'Ange destructeur, c'est l'Eternel et Lui Seul, (rien ne Lui est dissimulé) Qui les tua tous. Par contre, les premiers nés de la mère, étant connus de tous, c'est l'Ange qui se vit confier cette mission.

C'est la raison pour laquelle les enfants d'Israël, ne pouvaient pas sortir cette nuit là, car l'Ange destructeur se trouvait dans les rues de l'Egypte. C'est aussi la raison pour laquelle, seuls les premiers nés de la mère auront le statut de « Békhor », et devrons être rachetés au Cohen, car eux seuls ont été sauvés des mains de l'Ange destructeur, qui avait, lui, à faire la différence entre les égyptiens et les enfants d'Israël.

Chévii chél Pessah

La traversée de la Mer Rouge

Avant que la mer ne se referme sur les égyptiens, *« l'Eternel fit peser sur l'armée égyptienne une colonne de feu et une nuée, et jeta la perturbation dans l'armée égyptienne; et Il détacha les roues de ses chars, les faisant ainsi avancer pesamment. » (Chémot 14, 24-25)*

Rachi explique au nom de la Mékhilta: « la colonne de nuée est descendue dans la mer et en a fait comme de la boue. La colonne de feu l'a portée à ébullition et les sabots des chevaux se sont détachés. Les roues ont été brûlées sous l'effet du feu, les chars ont alors été traînés, et leurs occupants si violemment secoués que leurs membres ont été fracassés. »

On peut s'étonner sur le pourquoi de ces miracles, survenant juste avant que la mer ne se referme sur les égyptiens car ils furent de toutes manières noyés et pas un n'en réchappa.

La Guémara Erekhin (15a) nous apprend que les enfants d'Israël se sont dit: « de même que nous remontons de ce côté, eux aussi, remontent d'un autre côté (nous poursuivre). »

Les Tossafot s'étonnent, comment, à ce point, les enfants d'Israël pouvaient-ils n'avoir pas confiance en l'Eternel, qui leur avait fait tant de miracles? C'est que, répondent les Tossafot, les enfants d'Israël ne sont pas sortis sur la rive d'en face, la mer s'est ouverte en arc et ils sont ressortis un peu plus

loin sur la même rive. Ils pouvaient donc penser que les égyptiens, les attendraient à leur sortie.

C'est pourquoi, explique l'auteur du « Arvé Nahal », les miracles mentionnés plus haut étaient nécessaires. La mer s'étant ouverte en douze couloirs, un par tribu, comme nos sages nous l'indiquent, il y avait donc douze demi-cercles, douze arcs, de longueur croissante. La tribu qui a emprunté l'arc le plus long a mis plus de temps à sortir, et les égyptiens qui auraient poursuivi l'arc le plus court auraient donc pu sortir avant que la mer ne se referme. C'est pourquoi, « les sabots des chevaux se sont détachés, les roues ont été brûlées sous l'effet du feu, les chars ont alors été traînés, les faisant ainsi avancer pesamment. Le premier égyptien ne put sortir de la mer avant que le dernier des enfants d'Israël n'en soit sorti. »

Toutefois nous découvrons là un autre miracle d'Hachem, les égyptiens perdirent sur le moment leur présence d'esprit et toute tactique de guerre. Ils auraient pu diviser leur armée en deux et une partie, attendre sur la même rive plus loin, les Bné Israël à leur sortie. Mais les égyptiens se jetèrent à leur poursuite sans réfléchir et périrent dans la mer.

Chavouot

Nous avons chanté, le soir de Pessah, au Séder : *« S'Il nous avait amené jusqu'au mont Sinaï, sans nous donner (par la suite) la Torah, Dayénou ! Cela nous aurait suffi!»*

Mais quel serait l'intérêt d'arriver au mont Sinaï sans y recevoir la Tora? Peut-être, tout simplement, que le mont Sinaï, n'est pas ici tout juste un point géographique, mais une allusion au travail spirituel réalisé par les enfants d'Israël pour mériter le don de la torah.

Le Rabbi Lévy Ytshak de Barditchov zatsal nous donne une explication originale. Nos Sages nous enseignent que nos ancêtres, Abraham Itzhak et Yaakov, ont accompli la Torah et ses commandements, avant même de l'avoir reçue (Yoma 28b). Mais comment ont-ils pu connaitre la Torah s'ils ne l'avaient pas reçue?

La même question peut se poser sur le fameux *« Naassé Vénichma »* (nous ferons et nous entendrons), comment peut-on accomplir un commandement avant de l'avoir entendu ?

La Guémara (Makot 23b) nous enseigne que les mitsvots correspondent à l'âme qui pénètre le corps de l'homme: nous avons ainsi 248 commandements positifs en regard de nos 248 membres (détaillés dans la Michna Ahalot ch 1) et 365 commandements négatifs face aux 365 tendons du corps humain. Chaque Mitsva a donc sa correspondance dans le corps de l'homme. De même que l'homme devine les besoins matériels

de son corps, sans qu'on ne les lui enseigne, de même celui qui réussit à s'élever et à percevoir le côté spirituel de son corps, pourra deviner les besoins de son âme et accomplir les Mitsvot qui vont la nourrir.

C'est ce degré que nos Patriarches ont atteint, et qui leur a permis de « deviner » toutes les Mitsvot de la Torah. Arrivés au mont Sinaï, après cinquante jours de préparation, les enfants d'Israël avaient eux aussi atteint le niveau de comprendre la Torah par eux-mêmes. C'est pourquoi si Hachem ne nous avait pas donné la Torah, leurs efforts n'auraient pas été vains, ils auraient pu accomplir les commandements à l'image des Patriarches.

De cette façon, poursuit le Barditchov Rébbé, on pourra répondre à la fameuse question des Tossafots (Chabbat 88b). Pourquoi, arrivés au mont Sinaï, Hachem renversa la montagne au-dessus de leur tête en les menaçant ? « Si vous n'acceptez pas la Torah, ici sera votre tombe! ». Les enfants d'Israël, qui d'une seule voix s'étaient écriés *« Naassé Vénichma »,* avaient-ils besoin d'être forcés ?

C'est que le « Naassé Vénichma » correspond à la période où les juifs se sentaient forts, et proches de leur Créateur, à un degré d'élévation spirituelle où l'homme peut deviner par lui-même la Torah, et l'accomplir avant même d'apprendre, et de comprendre.

Cependant l'homme ne peut pas toujours se maintenir à cette hauteur. Il y a parfois des moments de faiblesse spirituelle.

Les enfants d'Israël auraient alors pu arguer qu'ils ne sentaient pas obliges de tenir leurs engagements. C'est pour cela, que D… renversa la montagne, et les menaça, afin que dans toutes situations, nous soyons toujours tenus par le même engagement.

Au fil des semaines…